

CONFRONTATIONS EUROPE

Trimestriel - Juillet-Septembre 2017

LA REVUE

Numéro 118 - Prix : 7,50 €



EUROPE : NOUVEAU DÉPART ?

DANS CE NUMÉRO

PERSPECTIVES ALLEMANDES

- En Allemagne soulagement, méfiance et espoir, **Martin Koopmann**
- Restaurer la confiance, **Stefan Seidendorf**
- Stabiliser la zone euro, **Reimer Böge**
- Défendre une politique commerciale juste, **Bernd Lange**

NUMÉRIQUE

Brexit = Techxit ? **Carole Ulmer**

ÉNERGIE-CLIMAT

Les réseaux électriques, vecteurs de solidarité,
Michel Derdevet

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE



CONFÉRENCE « EUROPE ET TERRITOIRES »

19 SEPTEMBRE 2017

14 h - 18 h à l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
75016 Paris
Inscriptions en ligne



© bymarcdesigns



ASSISES EUROPÉENNES DU LONG TERME - 3^e édition



© DR

26 OCTOBRE 2017

10 h - 17 h 30 à BNP Paribas Fortis,
10, rue des Boiteux, Bruxelles
Inscriptions en ligne

MATRIOCHKA



Édouard-François de Lencquesaing, trésorier de Confrontations Europe, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation)

To be or not to be : les êtres, les territoires, les nations, les civilisations à un moment ou un autre ont à s'interroger sur leur existence. Le Royaume Uni n'avait pas répondu à cette question. Aujourd'hui, dans un contexte peu clair, il a choisi : *not to be*. Pour Confrontations Europe l'option est claire : *to be* ! Pourquoi ?

L'illusion du David & Goliath refait surface. Peut-on croire durablement qu'avec 4 % du PIB mondial on soit capable de dégager une force suffisante pour maîtriser croissance et politique à l'échelle du monde ?

Dans un monde en profonde mutation, l'Europe, comme par le passé, peut apporter de la valeur et, attachée aux spécificités communes et historiques qui ont conduit à une économie sociale de marché, elle cherchera à les maintenir et à s'adapter aux mutations que connaît le monde. Pour cela, il faut une masse critique. Notre perte de souveraineté dans les domaines de la sécurité des frontières, de la défense, des finances (50 % du financement des marchés européens est le fait de banques américaines), des politiques industrielles... n'est pas une question de taille relative, mais de fragmentation. L'enjeu, pour chacun des États membres, est vital, à brève échéance.

Comment y parvenir ? D'abord fédérer nos citoyens autour de projets tangibles. Mais aussi les rassembler sur ce que le passé nous a donné de commun et unique et qui a une valeur pour demain, justifiant de faire face de manière volontariste à la complexité des défis. La société civile doit devenir cette dynamique qui donnera du courage aux politiques concentrés sur leurs territoires.

C'est bien la mission de Confrontations Europe : pédagogie et contributions concrètes autour de l'entreprise durable, de la transition énergétique, du numérique, de l'investissement humain et des mutations industrielles, du financement avec une vision prospective responsable et courageuse.

Ce projet est-il en contradiction avec l'intérêt des nations ? Certainement pas. L'Union européenne est à l'image des poupées russes : la plus petite n'existe en réalité que parce qu'elle est à l'intérieur des autres ! Nos territoires, dans leur diversité, offrent une dynamique d'ensemble car ils partagent un marché intérieur cohérent, source de puissance interne et externe et tremplin idéal, même pour les PME. Les États membres doivent discerner leur chemin commun en éliminant les fausses divergences : une priorité doit être donnée au dialogue Allemagne, Italie, France, dans un projet susceptible d'agréger l'ensemble des Européens.

C'est dans cet esprit qu'il faudrait refonder la gouvernance de l'Europe et de l'eurozone, qu'il faudrait s'assurer d'une Commission plus stratégique, d'un Parlement au plus près des citoyens, d'un budget en cohérence avec l'ambition des États membres responsables. Utopies ? Non, bon sens, courage et pragmatisme et ce doit être à l'œuvre dès aujourd'hui !

LIBRE PROPOS

- p. 4 Gouverner en partenaires, par Philippe Herzog
- p. 5 En Allemagne, soulagement, méfiance et espoir, par Martin Koopmann

EUROPE : NOUVEAU DÉPART ?

- p. 6 Les peuples européens doivent coopérer, par Anne Macey
- p. 8 Refonder l'Europe avec les citoyens, par Marcel Grignard
- p. 10 La zone euro en marche vers l'approfondissement ? par Carole Ulmer
- p. 11 Restaurer la confiance, par Stefan Seidendorf
- p. 13 Stabiliser la zone euro, par Reimer Böge
- p. 14 Défendre une politique commerciale juste, par Bernd Lange
- p. 15 Quel compromis européen sur le travail détaché ? par Gilles Savary
- p. 16 Quelle défense pour l'Europe ? par Jacques Favin Lévêque

BREXIT

- p. 18 Garder une ligne exigeante vis-à-vis du Royaume-Uni, par Hervé Jouanjan
- p. 19 Brexit = Techxit ? par Carole Ulmer
- p. 20 Transcender les divergences économiques entre États membres, par Thierry Philippinot

INDUSTRIE 4.0

- p. 22 Politique industrielle européenne : le retour, par Carole Ulmer
- p. 24 Industrie 4.0, l'Allemagne loin devant ! par Patrice Pélissier

CLIMAT/ÉNERGIE

- p. 25 Les réseaux électriques, vecteurs de solidarité, par Michel Derdevet
- p. 26 Un « corridor » de prix pour le carbone en Europe ? par Michel Cruciani
- p. 27 Coup de chaud sur les relations transatlantiques, par Édouard Simon

CULTURE

- p. 28 Un musée européen pour dépasser les perspectives nationales, par Clotilde Warin
- p. 29 Réconcilier économie et société, par Clotilde Warin
- p. 29 Parlements nationaux et enjeux européens, par Ariane Blachier

VIE DE L'ASSOCIATION

- p. 30 Confrontations a 25 ans et le regard porté vers l'avenir, par Charlotte Kerting

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeurs de la publication : Marcel Grignard et Anne Macey • Rédactrice en chef : Clotilde Warin • Iconographie : Alexis Couette • Comité de rédaction : Marie-France Baud, Irina Boulin-Ghica, Katarina Cirodde, Olivier Fréget, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Hervé Jouanjan, Anne Macey, Thierry Philippinot, Carole Ulmer, Jérôme Vignon, Clotilde Warin • Adresse : 227, bd Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org. Internet : confrontations.org • Commission paritaire n° 0419 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris. Imprimé en France. Illustration de couverture : © dotshock

GOUVERNER EN PARTENAIRES



Philippe Herzog
Président fondateur

La victoire d'Emmanuel Macron marque la fin d'un cycle de la représentation politique. Les Français ont renvoyé aux vestiaires les partis qui ont occupé en alternance le sommet de l'État, et donné sa chance au nouveau Président qui a préparé de longue date et avec beaucoup d'intelligence son entrée en scène. Pour autant la crise politique demeure bien visible : un grand nombre de Français ont exprimé un rejet radical du « système », un euroscepticisme profond ; et une abstention de grande ampleur souligne le peu d'intérêt porté à l'Assemblée Nationale. Une opportunité s'ouvre, à chacun de la saisir, lui et nous, sachant qu'un véritable changement exigera de profondes évolutions des mentalités et un partage des responsabilités. Il y a 20 ans déjà, dans un livre intitulé « Reconstruire un pouvoir politique » où plusieurs personnalités de Confrontations se sont exprimées, j'ai présenté un diagnostic de la crise de notre démocratie et appelé à une révolution des rapports entre la société civile et l'État. « Gouverner en partenaires » : ceci est toujours d'actualité.

Le nouveau gouvernement réunit des personnalités issues de partis de droite et de gauche ainsi que de la société civile. Le Parlement lui est très majoritairement acquis. Le contraste est fort avec les gouvernements de François Hollande où l'esprit partisan allait de pair avec l'étalage indécent des divisions. Mais le nouveau Président n'a pas encore présenté une vision, un projet mobilisateur pour tous, alors que la société est profondément divisée entre des catégories sociales qualifiées et actives et une masse de gens sous qualifiés ou au chômage, de jeunes en échec scolaire, dont beaucoup vivent sur des territoires ravagés par la désindustrialisation et la déshérence des ruralités, et où les violences se développent. Le pouvoir central est fragile et pourtant il va devoir faire participer les forces vives du pays à son redressement, qui implique de reconstruire une société civile, d'insérer les exclus et d'élever les potentiels humains.

La « modernisation » du modèle social va s'en-gager. La mobilité sur le marché du travail, la formation professionnelle et la sécurisation des parcours sont trois dimensions indissociables. Plus qu'un dialogue social traditionnel pour renégocier les droits,

il y a besoin d'une convergence et d'une coresponsabilité de tous les acteurs publics, privés et sociaux concernés, pour gagner l'adhésion et la volonté de changement des travailleurs eux-mêmes. Il ne faut pas oublier aussi qu'une mobilité ne fait sens qu'accompagnée d'une stratégie de réindustrialisation susceptible de créer des emplois durables et de réduire des déficits commerciaux dont l'ampleur est extrêmement grave.

Il manque encore l'annonce d'une stratégie de réforme de l'État, alors que l'ampleur croissante des dettes publiques et sociales témoigne de l'inefficacité profonde de son administration. Et la réforme de l'éducation nationale paraît très timide au regard de sa crise avérée mais masquée. Le silence demeure sur les contenus scolaires imposés par l'élitisme républicain et les corporatismes centralisés, et sur le manque de liens entre l'école, l'entreprise et la vie active.

Emmanuel Macron est élu dans un contexte économique international plus favorable que celui qu'ont connu ses prédécesseurs, et plus significatif encore est le changement de la donne géopolitique. La politique de Donald Trump oblige l'Union européenne à mieux assumer ses propres responsabilités, comme Angela Merkel l'a clairement souligné. Avec un Brexit rendu très incertain par la grave crise politique au Royaume-Uni, l'Allemagne a impérativement besoin de travailler avec un partenaire français plus responsable, et tous les deux doivent coopérer avec les pays de l'Est qui sont des partenaires indispensables. La bonne nouvelle est qu'Emmanuel Macron, européen convaincu, donne priorité au retour de la France en Europe. Une nouvelle consolidation de la zone euro et une politique commune de sécurité et défense sont désormais possibles. Encore faut-il que les Français eux-mêmes, dans leur masse, apprennent à devenir européens, et fassent preuve de discipline autant que d'ouverture.

Nous ouvrons un crédit à Emmanuel Macron, et avec esprit critique et constructif nous participerons aux combats pour redresser la France et refonder l'Europe dans leurs trois dimensions indissociables, culturelle, économique et politique. ☞

Philippe Herzog, 22 juin 2017

« La politique de Donald Trump oblige l'Union européenne à mieux assumer ses propres responsabilités. »

EN ALLEMAGNE, SOULAGEMENT, MÉFIANCE ET ESPOIR

La France a voté, et la réaction allemande est multiple : elle exprime autant un soulagement, une certaine méfiance et un grand espoir. Soulagement, parce que la perspective d'une victoire du Front national semblait plus réelle que jamais. Le scénario de se retrouver dans une Union européenne délaissée par le Royaume-Uni, combattue par une France lepéniste et exposée à un avenir plus qu'incertain a marqué les débats outre-Rhin tout au long des élections en France. Soulagement aussi, parce que les grandes orientations du programme du nouveau président reflètent une approche cohérente à l'opposé des positions radicales des partis de l'extrême droite et de l'extrême gauche françaises.

Le rejet fondamental du principe de l'économie sociale de marché et d'une économie ouverte est pratiquement inconnu en Allemagne. En revanche, les Allemands se retrouvent sans difficulté dans l'équilibre des priorités définies par Emmanuel Macron. Les projets, d'un côté, d'une simplification et d'une libéralisation du droit de travail et, de l'autre, d'une amélioration des revenus d'une grande partie de la société française portent la marque politique d'un gouvernement centriste. C'est précisément ce que les Allemands vivent dans leur pays depuis au moins vingt ans. L'Allemagne est devenue, depuis l'ère du chancelier Gerhard Schröder et de son « Agenda 2010 », puis au fil des gouvernements successifs d'une chancelière chrétienne-démocrate (qui pourrait passer dans bien des domaines comme une sociale-démocrate) et suite aux deux « grandes coalitions » de la CDU/CSU et du SPD formées en 2005 et en 2013, un pays dominé par une pensée politique « du centre ».

Un programme comme celui d'Emmanuel Macron ne susciterait aucun étonnement en Allemagne. La majorité des observateurs et experts économiques allemands est convaincue que l'ensemble des réformes proposées par le président Macron constituent la condition *sine qua non* d'une relance durable de l'économie française. Les secteurs définis comme décisifs pour l'avenir de la France, notamment la formation et le numérique, sont ceux qui ont déjà été identifiés en Allemagne comme prioritaires quant à l'avenir de nos sociétés.

Mais le soulagement ressenti en Allemagne après la victoire d'En Marche s'accompagne aussi d'une forme de méfiance. Les Allemands appréhendent la tournure « révolutionnaire » que peuvent prendre les événements en France. Le parcours politique de Macron intrigue en Allemagne : un jeune inconnu devient président sans avoir bénéficié du soutien d'aucun parti politique au cours de la campagne électorale et, qui plus est, après avoir combattu, au cours de sa campagne, pratiquement toutes les forces politiques du pays (à l'exception du centre). Les Allemands affichent un certain scepticisme quant à l'avenir politique d'une telle figure politique qui n'aurait pu prendre le pouvoir en Allemagne. Quelle sera la stabilité du gouvernement Macron ? Comment le nouveau président va-t-il gérer les premières crises inévitables même s'il se trouve assuré du soutien d'une Assemblée nationale largement dominée par les nouveaux arrivants d'En Marche ?

L'espoir prévaut néanmoins. Un grand espoir européen. Malgré les incertitudes et l'immensité de la tâche qui attend le nouveau président et son équipe, le changement de cap de la France constitue une immense chance pour le pays, pour les relations franco-allemandes et pour la construction européenne. Cette victoire semble offrir enfin la possibilité d'établir un nouvel équilibre entre la France et l'Allemagne : basé sur la capacité et la volonté d'assumer leur responsabilité commune dans l'Europe d'aujourd'hui. Certaines voix allemandes s'interrogent sur le coût pour l'Allemagne des réformes européennes envisagées par Emmanuel Macron. Cela se comprend, la culture de la stabilité monétaire et de la rigidité budgétaire domine une large part de la pensée allemande en politique européenne. Mais il faut aussi que l'Allemagne comprenne que la politique de réformes qui sera lancée par Macron en France n'est que la première étape du sauvetage de la construction européenne. La France de Macron exigera des réponses claires quant à ses idées sur une réforme de l'Union européenne. Il faut que l'Allemagne s'y prépare rapidement, la deuxième manche devra être actionnée dès la mise en place du nouveau gouvernement allemand à l'automne 2017. ☺



© René Arnold © Stiftung Genshagen

Martin Koopmann
Directeur de la
Fondation Genshagen

Les Allemands se retrouvent sans difficulté dans l'équilibre des priorités définies par Emmanuel Macron.

Martin Koopmann, directeur de la Fondation Genshagen

LES PEUPLES EUROPÉENS DOIVENT COOPÉRER

Confrontations Europe a célébré, le 20 juin dernier, ses 25 ans autour d'un large panel d'intervenants des sphères économiques, politiques, syndicales autour du thème : l'avenir de l'Europe. Cette conférence, organisée avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, a permis de retracer les perspectives du futur de l'Europe dans un contexte d'europhilie prometteuse.



L'Europe a 60 ans, Confrontations 25. À bien des égards, l'une comme l'autre est une aventure ambitieuse et inédite. L'Europe, c'est avant tout des peuples européens, qui ont souvent du mal à se comprendre, sont rivaux, mais ont choisi de coopérer. Confrontations Europe a toujours visé à faire participer la société civile à la construction européenne. Confronter les perspectives d'acteurs : entreprises, fédérations professionnelles, syndicats, régions, citoyens, de différents pays européens pour partager des diagnostics en dialogue avec les décideurs européens, et esquisser des recommandations de politiques publiques portées ensuite dans le débat public. Confrontations Europe a été conçue dès l'origine

comme « une ébauche de mouvement politique, une association de la société civile mais voulant prendre la parole en politique », rappelle Philippe Herzog, son président fondateur. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons repousser les frontières de cet ADN, tout en lui restant fidèle, jeter des ponts entre Européens, tisser nos réseaux, aider à l'émergence de cet intérêt général européen.

Confrontations est apparue à un moment clé : 1992, date du traité de Maastricht, qui a marqué un grand pas en avant, mais déjà des clivages, les questionnements que l'on connaît aujourd'hui apparaissaient sur le sens du devenir européen, la manière dont l'Europe se construit et l'impératif qu'elle ne se fasse pas sans les peuples et la société civile.

À l'occasion de la conférence sur l'Avenir de l'Europe tenue pour nos 25 ans, nous avons cherché à la fois à revenir sur le rôle qu'a joué Confrontations et comment elle entend continuer à être une passerelle entre les acteurs de la société et les institutions. Mais aussi sur le moment particulier dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui en Europe. Face à la crise profonde que traverse l'UE, le nouveau président français assume d'être résolument proeuropéen et appelle à refonder l'Europe. Ses propositions entrent en résonance avec des combats portés par Confrontations Europe depuis de longues années, parfois des décennies : une zone euro dotée d'un budget et d'un ministre de l'Économie et des Finances, une Europe qui investit et qui « protège » selon les mots d'Emmanuel

Macron (en matière de défense, d'industries, de liberté de circulation des travailleurs...), des « conventions citoyennes » impliquant les acteurs de la société civile sur les territoires pour s'accorder sur l'Europe que nous voulons. « *Chers amis de Confrontations Europe, ce sont les graines que vous avez semées* » nous a dit Jean-Louis Bourlanges.

Dans un contexte nouveau marqué par les incertitudes liées au Brexit, l'élection de Donald Trump, dans un monde qui n'a jamais été aussi instable depuis les années 1930, nous vivons un moment politique particulier qui redonne espoir dans le projet européen, après des décennies d'Europe bouc émissaire. Ces événements, combinés à la montée des populismes et aux fractures internes à l'Union sont un appel à l'action. « *France is back!* » déclare Alain Lamassoure, député européen et long-temps vice-président de Confrontations Europe. Mais il faudra d'abord réformer la France pour elle-même en commençant par son marché du travail avant de rétablir notre crédibilité auprès de nos partenaires européens. « *Nous ne pouvons plus être le mauvais élève qui nous cachons derrière les Grecs. Nous allons être le seul pays de l'Union en déficit, alors que 16 pays de l'Union sont en excédent budgétaire* », a-t-il ajouté. Il va falloir réduire les risques avant d'espérer les partager.

Agréger les partenaires européens

Mais au-delà des intentions affichées par le président Macron, tout reste à faire, y compris à préciser comment s'y prendre face à la profondeur des défis à relever. La question qui nous est posée, à chacun d'entre nous, est quelle Europe voulons-nous ? Quelle organisation des conventions citoyennes¹⁾ et quel rôle dans le processus de refondation de l'Union face au risque de dislocation de nos démocraties ? Quel nouveau *deal* franco-allemand susceptible d'agréger nos autres partenaires européens, car nous ne ferons pas l'Europe sans la Pologne ou la Hongrie. Que sommes-nous prêts à partager au sein des trois cercles de l'Union chers à Confrontations Europe ?

Nous devons redéfinir nos relations avec le 3^e cercle, le voisinage, avec une vision différenciée selon nos partenaires de nos intérêts communs à long terme. « L'Europe est trop « *inward-looking* », alors que nous sommes sur la même plaque que l'Afrique et qu'une immense partie

de l'Asie », déplore Philippe Wahl, président du groupe La Poste. Au moment où la Chine se projette dans la « route de la soie », il nous faut réinventer un projet économique et social européen dépassant nos frontières et redéfinissant les finalités de l'entreprise pour porter en commun une solution pour la planète tout entière. Cela projette du mouvement, des infrastructures d'intérêt économique général, des remèdes aux déchirures territoriales.

Face aux enjeux de sécurité et de défense, comme sur le marché intérieur, nous devons identifier les intérêts stratégiques européens à promouvoir et défendre dans le 2^e cercle, celui de l'Union européenne. Quel contenu donner à une Europe ouverte sur le monde mais qui prend les moyens de promouvoir ses intérêts communs et ses valeurs ? Quelle politique économique commune ? « *L'Allemagne évolue et cette idée est mieux reçue* » souligne Evelyne Gebhardt, députée européenne. « *Nous avons besoin de politiques industrielles et d'un marché unique numérique qui permettent l'émergence de leaders numériques européens, et pas seulement américains ou chinois* » insiste Philippe Wahl avec une exigence de *level playing field* en matière de concurrences sociales, fiscales. « *Des entreprises affichent l'ambition de réintégrer les impacts sociaux et environnementaux* », souligne Edouard Jozan, d'Allianz. Mais l'impératif d'offrir des opportunités à tous les jeunes tout en les ouvrant à l'Europe demeure au point mort.

Au sein du premier cercle, aujourd'hui la zone euro, « *les Allemands sont prêts à certaines avancées, mais si après les élections allemandes de septembre, Wolfgang Schäuble est encore ministre des Finances allemand, ce sera compliqué* », rappelle Evelyne Gebhardt, lui qui affiche une conception stricte qui ne s'accorde pas avec l'impératif de mutualisation. Quelle mutualisation voulons-nous ? Certains appellent à une assurance chômage européenne, nous considérons que commencer ainsi enverrait un mauvais signal à nos partenaires : il faudrait justement transformer les indemnités chômage en mécanisme de formations et de retour à l'emploi. Ce qui est en jeu c'est la création d'une capacité budgétaire commune pour des investissements de long terme centrés sur des biens communs, à commencer par l'investissement humain. Nous avons besoin « *de politiques à hauteur d'hommes* » avec des projets concrets,

un contenu humain, rappelle Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT.

L'Europe des cercles en question

Le départ des Britanniques réinterroge les cercles : « *Les Allemands sont contre l'institutionnalisation de la zone euro* » souligne Evelyne Gebhardt. Serons-nous tous dans la zone euro ? Nous y sommes favorables, mais alors « *les problèmes de cohésion vont monter d'un cran* » insiste Philippe Herzog. Faut-il changer les critères d'adhésion à la zone euro ? « *Aux engagements des pays concernés, il faudrait ajouter un engagement de l'Union avec un accompagnement crédible* » propose Marcel Grignard, président de Confrontations Europe. Le véritable risque est celui de la dislocation de l'Europe à cause des divergences intra-européennes entre polarisation industrielle sur le cœur de l'Europe et désindustrialisation des périphéries. Nous devons donc articuler des mécanismes macro de stabilisation face à la certitude d'une prochaine crise financière avec une stratégie industrielle européenne d'investissements, pour aider chaque pays à se réformer, chaque territoire à monter en compétitivité, bref des investissements de long terme de cohésion visant à répondre aux fractures actuelles et à éviter les divergences. Ceci suppose de remédier au tropisme français qui tend à se concentrer sur la seule zone euro, et établir les passerelles avec l'Union européenne. Or, jusqu'à présent, nous n'avons pas été capables d'offrir aux pays d'Europe centrale et orientale l'appui massif nécessaire pour leur permettre d'engager la transition vers des économies plus durables. Investir pour préparer l'avenir suppose également un effort substantiel en matière d'investissement numérique, rappelle Emmanuel Massé, de la direction générale du Trésor. Un Plan européen pour les infrastructures sociales manque cruellement, insiste Edoardo Reviglio, chef économiste à la Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo, au regard des perspectives démographiques de vieillissement, du besoin de crèches pour développer le travail des femmes, de la nécessaire transformation des systèmes d'éducation et de formation. C'est une Europe investie dans les solidarités humaines qui pourra répondre aux attentes des citoyens et prendre un nouveau départ. ☞

Anne Macey, déléguée générale, Confrontations Europe

1) Voir article de Marcel Grignard

REFONDER L'EUROPE AVEC LES CITOYENS

Les récentes élections présidentielle et législatives ont mis à jour les fractures de la société française et rejeté massivement les représentants politiques traditionnels. Dans le même temps souffle un vent d'optimisme européen. Pour Confrontations Europe, la présidence qui s'ouvre et s'affiche résolument européenne pourrait permettre de reconquérir citoyens déboussolés et électeurs déçus par le système.

Dans un paysage politique bouleversé par la séquence électorale que nous venons de vivre, le président de la République assume l'interdépendance entre enjeux nationaux et européens, et s'est clairement prononcé en faveur d'une refondation de l'Union européenne.

C'est une voie porteuse d'optimisme mais encombrée d'obstacles. La conduite et le contenu des réformes indispensables à notre pays en constituent l'une des difficultés majeures. Elles sont l'une des conditions aux nécessaires compromis européens.

Confrontations Europe, fort de son indépendance et passerelle entre les acteurs de la société et les institutions, s'inscrit dans ce débat quant aux priorités à définir et à la méthode à mettre en œuvre pour le renouveau politique et démocratique européen.

Les urnes ont confirmé l'existence d'une France fracturée et politiquement déboussolée, expression des crises auxquelles nous sommes confrontés. Il est urgent que les politiques s'attellent à y répondre, à restaurer la confiance tant au niveau national qu'européen.

Au premier tour des présidentielles, les Français se sont répartis en cinq groupes, de poids à peu près équivalents, mais peu homogènes (les abstentionnistes, les électeurs du FN, de la droite, de Macron, de la gauche). Presque la moitié des votants ont choisi un candidat contestant radicalement les institutions et proposant plus ou moins ouvertement



une sortie de l'Union européenne. Les rhétoriques populistes se sont installées. Autre regard sur ces clivages de la société entre des retraités et des diplômés qui ont bien plus voté que les 18-29 ans ou les ouvriers sans formation. Elles sont aussi géographiques : au centre de Paris, on a voté à 85,3 % ; à Saint-Denis, à 65,2 %...

L'Europe au cœur des fractures de nos sociétés

L'exclusion au deuxième tour des présidentielles des partis qui ont gouverné notre pays depuis plus d'un demi-siècle, leur faible score aux législatives et le niveau record de l'abstention illustrent l'ampleur de la crise du politique et de la démocratie que nous avons maintes fois évoquée (inefficacité et sclérose, méfiance grandissante des électeurs...). Les références idéologiques ou de classe sociale s'étiolent, l'influence des réseaux sociaux et

des relations de la sphère privée augmente.

Si des recompositions politiques peuvent s'opérer assez rapidement, le travail de refondation fondé sur un diagnostic solide prendra du temps.

De multiples facteurs expliquent les choix des électeurs, la plupart illustrent les fractures de la société. Ils sont tout d'abord économiques et sociaux (chômage, pauvreté, familles monoparentales, inégalités sociales...) mais aussi géographiques (distance progressive des centres urbains). Les territoires qui connaissent désindustrialisation et (ou)

recul de la présence des services publics vivent un sentiment d'abandon. La globalisation, qui fait de la périphérie « les inutiles » du monde, alimente les votes protestataires.

Les clivages territoriaux mis en évidence par les élections de 2017 apparaissaient déjà lors du référendum de Maastricht en 1992. Le « non » au référendum de 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE) reste dans toutes les mémoires. Qu'est-ce qui a été entrepris pour analyser et réduire la coupure que ce vote a révélée ?

La place importante de l'Europe dans les arguments de campagne n'a pas atténué les clivages sur le sujet. Si les risques liés à une sortie de la monnaie commune sont mieux perçus, cette prise de conscience ne fait pas sur une adhésion à un projet politique commun.

Réduire les fractures, restaurer la confiance entre les responsables politiques et les citoyens doit être un objectif des politiques tant natio-

nale qu'europeenne. Répondre aux défis économiques et sociaux, sociétaux et environnementaux, revivifier la démocratie, doit participer d'un même élan. L'échec coûtera très cher.

Sens et contenu du projet politique européen

Le président de la République veut avancer sur la gouvernance de l'euro, sur sa capacité à investir, sur les enjeux du numérique. Il appelle de ses vœux une Europe qui protège (défense, industrie et politique d'échanges, libre circulation des travailleurs...), et entend redonner du muscle au couple franco-allemand. Il appelle enfin à une refondation de l'UE et a proposé pendant la campagne l'organisation de « conventions citoyennes ». Il y a là, globalement, le bon agenda. Reste à en préciser le contenu et décider des priorités.

Au-delà des sujets à traiter, fondamentalement, nous considérons que l'Union européenne doit affirmer sa vision, décider de ce qu'elle veut être dans le monde et définir son rapport au monde, ce qui implique de mettre en cohérence les politiques qui en découlent. Il s'agit d'agir en Europe et dans le monde pour de nouvelles solidarités. De refuser que les uns profitent des opportunités d'un monde chamboulé tandis que les autres en paieraient risques et conséquences. L'Europe doit investir dans le développement économique et

industriel, humain, environnemental. En un mot, dans un marché unique conciliant libre circulation et conditions sociales et concurrentielles équitables. L'Union européenne doit développer une politique d'échange prenant en compte ses exigences sur le marché interne en matière environnementale, sociale, fiscale...

Il s'agit de concrétiser la promesse d'une Europe qui protège et prend les moyens d'un nouvel équilibre « finances/économie/social/sociétal », une Europe solidaire et à la pointe d'un développement inclusif.

Les « conventions citoyennes »

Conseil, Parlement et Commission ont la responsabilité de mettre en place une gouvernance plus efficace de l'Union et de la zone euro, d'avancer sur la fiscalité, le numérique, etc. Mais discussions et décisions restent encore laborieuses, largement ignorées par les citoyens et les effets ne seront pas tous immédiats.

Redonner sens et contenu au projet européen, le refonder ne peut se penser et se réaliser sans les citoyens, encore moins contre eux.

Proposer aux Européens de répondre aux questions « que voulons-nous faire ensemble ? », « Comment souhaitons-nous bâtir notre destin commun ? » est devenu un

leitmotiv de Confrontations et c'est à ce prix que nous parviendrons à bâtir un projet dans lequel les Européens se reconnaîtront et pour lequel ils s'engageront. La proposition d'Emmanuel Macron de mettre en place des « conventions citoyennes » dans l'ensemble de l'Union dès la fin 2017 va dans ce sens. Au-delà de l'enjeu européen qui est central, c'est aussi un moyen de prendre à bras-le-corps la crise politique et démocratique qui affecte notre société et de faire refluer les tendances radicales et populistes qui pourraient un jour conduire au chaos.

Dans le mandat qui s'ouvre à l'Assemblée Nationale, réformes nationales et politiques européennes devraient être étroitement liées ce qui devrait changer la manière de les aborder. Favoriser la participation des citoyens et de la société civile, les impliquer

et les responsabiliser est un impératif pour réduire la méfiance vis-à-vis du politique, vis-à-vis de l'Union européenne et sortir de la crise démocratique. C'est en recherchant la cohérence entre le contenu des politiques et les moyens d'associer la société à un projet qui la concerne que la rénovation souhaitée avancera sur ses deux jambes. 🇫🇷

Marcel Grignard, président de Confrontations Europe

Redonner sens et contenu au projet européen

EN FAVEUR DES CONVENTIONS CITOYENNES !

Pour Confrontations Europe, les conventions citoyennes proposées par le candidat Macron portent en elles la possibilité de revivifier l'Europe, la réconcilier avec ses citoyens. Nous en soutenons le principe et proposons des premières pistes pour en faire un outil efficace et adapté aux enjeux :

- Les « conventions citoyennes » doivent permettre de réduire la distance entre les citoyens et l'Union européenne et rompre avec les démarches institutionnelles et descendantes. Leurs modalités doivent être adaptées aux réalités nationales, permettre l'expression des fractures, tentations de repli, attentes concrètes vis-à-vis de l'Europe... qui ont leurs spécificités nationales. Il faudra évidemment faire converger les processus au niveau européen pour « faire ensemble en Europe ». Ce doit être un processus de construction d'une identité européenne qui ne se substitue pas aux identités nationales mais les transcende.
- Elles doivent être organisées au niveau des collectivités locales pour toucher tous les citoyens désireux d'y participer (en évitant le verrouillage des discussions par les tenants de dogmes quels qu'ils soient). Il faut y constituer des panels représentant la diversité des points de vue et de la société. Ni démocratie directe, ni simple consultation, il s'agit d'un espace de délibération s'inscrivant dans la durée.

- Elles doivent impliquer la société civile (citoyens et société civile qui les organisent ne se confondent pas). Les associations (dont certaines concentrées sur les enjeux européens), les organisations syndicales et professionnelles, les entreprises forment une société civile structurée et responsable, intermédiaire entre la représentation politique et les citoyens. Elle est un moyen irremplaçable de redynamisation de la démocratie et de dépassement de la crise du politique, alors qu'elle est historiquement considérée avec méfiance par le pouvoir politique.
- Elles doivent aborder à la fois le point de vue général et les attentes spécifiques en matière de défense, de migrations, d'économie, de social, de démocratie. Cela participe à donner sens et contenu à une politique européenne qui apporterait une plus-value par rapport aux solutions nationales, dans une subsidiarité repensée. Un comité de pilotage organisé en collège (citoyens, organisations de la société civile, élus nationaux et européens...) serait un moyen d'assurer continuité, contenu et qualité du processus, d'éviter son institutionnalisation. Il pourrait traiter de la structuration, du contenu, du déroulement des travaux, de la communication. L'articulation entre les processus nationaux ayant leurs spécificités et la convergence européenne est un point clé. La région pourrait en être le lieu pivot. **M. G.**

LA ZONE EURO EN MARCHÉ VERS L'APPROFONDISSEMENT ?

Sommes-nous au cœur d'un tournant historique pour l'Europe ? Peut-être. Au terme d'une campagne sous haute tension, l'élection d'un Président ouvertement pro-européen en France ouvre la possibilité de parachever la gouvernance de la zone euro, avec l'appui de l'Allemagne.

La France est de retour en Europe, et l'Europe est de retour dans les priorités françaises. Voilà qui est de bon augure pour de nombreux dossiers européens – et en particulier pour les réflexions sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM). La crise a mis au jour ses défaillances intrinsèques, et, depuis plusieurs années, les propositions pour intégrer la zone euro se multiplient. Certaines

étapes cruciales sont d'ores et déjà engagées, comme l'Union bancaire. Mais le débat entre États membres a souvent achoppé sur d'innombrables lignes rouges... Alors que traditionnellement, les Français pointaient du doigt les excédents budgétaires allemands comme un facteur de déséquilibre interne de la zone, les Allemands réclamaient un plus grand respect des règles et plus de réformes. Résultat : bien peu d'avancées ont pu être enregistrées.

L'élection d'Emmanuel Macron, son engagement ferme à mener des réformes en France (notamment sur le marché du travail) et ses propositions en faveur d'un Ministre de l'économie et des finances avec la responsabilité d'un budget pour la zone euro ayant trois fonctions (investissements, assistance financière d'urgence et réponses aux crises économiques) relance le débat. En endossant la responsabilité de mener des réformes dif-

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ACHÈVEMENT DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

PÉRIODE 2017-2019

Union financière	Union économique et budgétaire	Responsabilité démocratique et gouvernance efficace
<p>Union bancaire et Union des marchés des capitaux (CMU) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles mesures de réduction des risques pour le secteur financier. • Réduction du nombre de prêts improductifs. • Mise en place d'un dispositif de soutien commun pour le Fonds de résolution unique. • Accord sur un système européen d'assurance des dépôts. • Finalisation des initiatives CMU. • Remaniement des autorités européennes de surveillance. • Travaux visant à la création de titres adossés à des obligations souveraines pour la zone euro. 	<p>Convergence économique et sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau renforcement du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques. • Assistance technique. • Travaux sur les normes de convergence. <p>Préparation du nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place accrue accordée au soutien des réformes et approfondissement des liens avec les priorités de la zone euro. <p>Mécanisme de stabilisation budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la création d'un mécanisme de stabilisation budgétaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue renforcé et davantage formalisé avec le Parlement européen. • Affermissement progressif de la représentation extérieure de la zone euro. • Proposition d'intégrer le pacte budgétaire dans le cadre juridique de l'UE.

PÉRIODE 2020-2025

Union financière	Union économique et budgétaire	Responsabilité démocratique et gouvernance efficace
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre continue des initiatives pour la CMU. • Déploiement du système européen d'assurance des dépôts. • Transition vers l'émission d'un actif européen sans risque. • Modifications du traitement réglementaire des expositions souveraines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles normes de convergence économique et sociale. • Mécanisme de stabilisation central lancé. • Mise en œuvre du nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE. • Simplification des règles du pacte de stabilité et de croissance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence permanente à temps plein de l'Eurogroupe. • Eurogroupe comme formation officielle du Conseil. • Représentation extérieure de la zone euro. • Création d'un Trésor de la zone euro. • Création d'un Fonds monétaire européen.

Source : Commission européenne

ficiles, Emmanuel Macron répond à l'inquiétude – légitime – de son voisin d'outre-Rhin. L'Allemagne répondra-t-elle présente ?

Vers un *new deal* franco-allemand ?

Pour sa première visite à la chancellerie allemande, le nouveau président de la République ne rentre pas les mains vides : c'est la première fois depuis longtemps qu'Angela Merkel ne ferme pas la porte à un approfondissement de la zone euro. Signe des temps, le Parlement européen a adopté un rapport transpartisan porté par la socialiste française Pervenche Bérès et le démocrate-chrétien allemand Reimer Böge en faveur de l'approfondissement de la zone euro⁽¹⁾.

L'Allemagne a eu l'image d'un *crisis-manager* très sévère – notamment durant la crise grecque ; elle peut vouloir chercher à porter une vision plus positive. N'oublions pas que l'Allemagne entre en campagne électorale, et qu'en bonne tacticienne, Angela Merkel sera attentive à ne pas laisser à Martin Schulz, son opposant socialiste, ancien président du Parlement européen, le « monopole du cœur européen ». Différentes lignes s'affrontent malgré tout au sein même du camp de l'ac-

tuelle chancellerie avec notamment Wolfgang Schäuble toujours perçu comme intransigeant sur les règles, qui propose un « Fonds monétaire européen ». De son côté, le patronat allemand soutient toutes les avancées sur l'intégration de la zone euro.

Feuille de route

L'état d'esprit et la volonté politique semblent converger. Le contexte international de repli américain, de menaces russes et de turbulences liées au Brexit nécessitent une meilleure intégration de la zone euro. Mais la route reste semée d'embûches. Saisissant l'occasion de ce momentum européen, la Commission européenne a judicieusement sorti un nouveau document visant à encourager la discussion sur les étapes d'approfondissement de l'UEM⁽²⁾. Cette boîte à outils aborde tous les sujets d'union financière, économique, budgétaire et démocratique (cf. encadré). Au menu se trouveront les discussions autour de nouvelles normes de convergence, de l'idée d'un actif sans risque, ou encore la mise en commun d'une véritable politique économique commune. Le rôle et les fonctions attribuées à un budget pour la zone euro seront

débat : doit-il permettre la mutualisation d'une partie de l'assurance chômage des pays membres ou bien servir le soutien à l'investissement d'intérêt général européen ? Enfin, les questions démocratiques ne doivent pas sembler passer au second plan tant l'exigence de transparence est forte de la part de citoyens devenus plus exigeants.

La liste des sujets épineux est longue, les discussions ne font que s'engager, espérons qu'elles seront constructives, au risque de rendre l'Europe encore un peu plus vulnérable à une inexorable montée des mécontentements. 2018 sera une année charnière, les élections européennes ayant lieu dès 2019. L'essentiel de l'exercice consistera à tenir les deux bouts de la chaîne : responsabilité et solidarité, investissements et réformes, le tout en veillant à exposer un « narratif » commun sur la crise, l'euro et nos attentes vis-à-vis de l'Union économique et monétaire. 

Carole Ulmer, directrice des études
de Confrontations Europe

1) Cf. p. 11, article de Reimer Böge.

2) https://ec.europa.eu/commission/publications/reflection-paper-deepening-economic-and-monetary-union_fr

RESTAURER LA CONFIANCE

Quelles sont les conditions à réunir afin de renforcer la gouvernance de la zone euro ? Quel rôle pour le tandem franco-allemand ? Analyse de **Stefan Seidendorf** de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg.

L'élection d'Emmanuel Macron a suscité une forme d'enthousiasme en Allemagne qui n'est pas sans rappeler les moments extraordinaires que furent les rencontres entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer dans les années 1960. Cependant, on peut se demander si au-delà de l'euphorie, les conditions sont à présent réunies pour permettre au couple franco-allemand de jouer un rôle constructif et d'avant-garde pour l'Union européenne, et d'abord pour la zone euro. Aujourd'hui, après l'élection présidentielle en France et avant les élections en Allemagne en septembre, beaucoup de chemin reste à parcourir, ne serait-ce que pour rattraper l'effet dévastateur qu'a eu la crise

financière et économique (et surtout sa gestion politique par les États membres de l'UE) sur la confiance autant entre acteurs politiques qu'entre citoyens en France et en Allemagne.

Pourtant, on peut affirmer que cette « construction inédite, jamais vue », pour reprendre les mots de François Mitterrand, a aujourd'hui une réelle chance de se transformer à nouveau et de répondre aux attentes des citoyens. De manière assez étonnante, on retrouve quatre éléments qui, dans le passé, ont pu expliquer les moments où l'importance prépondérante de la relation franco-allemande faisait avancer l'Europe. Et tout ne s'explique pas, ou seulement en deuxième lieu, par le poids économique

et politique des deux pays, ou l'« amitié franco-allemande ». Après tout, « il n'y a pas de grand pays en Europe », et les États continuent à avoir des intérêts, plutôt que des amis...

Le premier élément, au niveau géopolitique, concerne l'incertitude quant au rôle futur des États-Unis, incertitude qui a toujours joué en faveur d'un rapprochement entre Européens, et avant tout entre Français et Allemands. Un tel rapprochement, et c'est le deuxième élément, passerait par un grand compromis franco-allemand et européen : à l'intérieur de la zone euro, cependant, la France et l'Allemagne s'opposent sur un point fondamental qui peut se résumer en deux mots : « austérité » ou « relance ». La réalité derrière les paroles est bien plus com- 

» pliquée, et comme souvent, les deux positions peuvent se comprendre, à condition de bien vouloir se mettre à la place de l'autre. S'il semble aujourd'hui admis que la zone euro nécessite d'autres instruments d'amortissement de chocs externes, de (re-)distribution et de soutien financier que ceux qui existent actuellement, il est tout aussi évident que le problème de la zone euro n'est certainement pas un endettement insuffisant de ses pays membres, bien au contraire...

Compromis acceptable pour tous

Comme souvent dans le passé, un compromis entre les deux positions serait d'abord un compromis franco-allemand. Il deviendrait ensuite acceptable pour les autres pays européens à condition que chacun s'y retrouve et que la solution européenne propose « un plus » bénéfique à tous – et qu'elle soit garantie par un acteur neutre, européen, plutôt que par les deux plus grands pays, qui peuvent rapidement changer d'avis. C'est seulement entre l'Allemagne et la France qu'existent les instruments institutionnels qui obligent les acteurs politiques en permanence à se rencontrer et à confronter leurs points de vue, précondition pour trouver un compromis.

Pour transformer la confrontation des préférences nationales en compromis franco-allemand, et c'est la troisième condition du succès du moteur franco-allemand, il faut ensuite une volonté politique. Au-delà de leur intérêt national, les acteurs-clés doivent prendre en compte l'intérêt commun européen. Pour la chancelière allemande ainsi que pour le président français, ceci comporte évidemment le risque de s'attirer les défaveurs de leurs opinions publiques. Lors des élections nationales, il n'est pas surprenant que le soi-disant intérêt national prime. Il est toujours difficile et coûteux de convaincre les électeurs de la responsabilité particulière qu'ont la France et l'Allemagne à consolider une Union qui les dépasse. Pourtant, les deux protagonistes affichent aujourd'hui des positions ouvertement pro-européennes. Ce qui, surtout pour la chancelière, est le reflet d'une évolution assez étonnante : lors de la première visite du nouveau président français, Angela Merkel allait même jusqu'à affirmer que désormais, l'Allemagne

On peut même gagner des élections en faisant une déclaration d'amour à l'Europe



serait prête à envisager un changement des traités si nécessaire, étape qu'elle avait jusqu'ici catégoriquement écartée.

Comment expliquer un tel revirement ? Sans doute est-il à chercher du côté de l'opinion publique des deux pays. C'est ici que nous pouvons observer un changement majeur, et c'est le quatrième élément qui peut expliquer le succès (ou l'échec) du « moteur franco-allemand ». Après des années où les populismes anti-européens et souvent réactionnaires avaient le champ libre, les tenants d'une société ouverte, libérale et pro-européenne assument enfin leur choix avec enthousiasme et émotion. Ils découvrent qu'on peut même gagner des élections en faisant une déclaration d'amour à l'Europe. Les réseaux sociaux révèlent la vigueur d'une société civile franco-allemande que beaucoup pensaient morte et qui, au contraire, continue à interpellier les acteurs politiques des deux pays sur leurs responsabilités (la « levée de boucliers » lors de la suppression des classes bilangues par le précédent gouvernement, promptement rétablies par le gouvernement Macron, est le dernier exemple en date).

Si Angela Merkel a suivi de très près l'aventure singulière du candidat Macron, elle scrute, en bonne tacticienne, d'aussi près l'épopée de son challenger Martin Schulz. En tant qu'ancien président du Parlement européen, ce dernier n'est nullement prédisposé à lâcher son sujet de prédilection. Fait assez rare, les deux candidats à la chancellerie se livrent donc à un concours pro-européen, qui passe pour les deux camps par la démonstration de leur relation privilégiée avec les acteurs français. On ne peut que s'étonner devant le ballet de ministres (et de leurs collaborateurs) qui font actuellement le déplacement (dans les deux sens), affirmant leur volonté de travailler ensemble.

Si tous ces éléments peuvent aider à reconstruire une confiance perdue entre Français et Allemands, il ne faut pas se tromper : le processus sera long, et le résultat incertain, du moins jusqu'à ce que les deux parties soient convaincues du sérieux de l'autre et de sa volonté de travailler ensemble, au prix de choix parfois douloureux. Les compromis laborieux suivront, mais avoir l'impression de pouvoir compter sur un partenaire sérieux, fiable et solide restera la précondition pour s'engager dans les grands chantiers communs. ☞

Stefan Seidendorf, directeur adjoint du Deutsch-Französisches Institut

STABILISER LA ZONE EURO

Nouveau Président en France. Changement de cap en Allemagne puisque la Chancelière Angela Merkel s'est dite prête à modifier les traités après le respect de conditions spécifiques. De nouvelles négociations des traités européens prennent parfois beaucoup de temps. Ces négociations ne doivent pas remplacer l'action politique pratique.

Lors de sa première visite à Berlin, le nouveau président français Emmanuel Macron a rappelé qu'il était disposé à réformer la zone euro, et à relancer l'économie française et européenne. La chancelière allemande Angela Merkel a admis que l'Allemagne pourrait s'engager dans des réformes et, dans un second temps, modifier les traités « si cela fait sens ». Pour la première fois depuis longtemps, donc, la porte est ouverte au renforcement et à la réforme de la zone euro, et c'est là une occasion qu'il faut absolument saisir.

Sur la scène internationale, les incertitudes se multiplient. Dans le climat politique actuel et face aux enjeux politiques d'un monde globalisé, il est indispensable que l'Union européenne adopte des décisions et des mesures cohérentes et déterminées dans certains domaines, comme la sécurité intérieure et extérieure, la protection des frontières et la politique migratoire, la stabilisation de son voisinage, la croissance et l'emploi, en particulier la lutte contre le chômage des jeunes, et la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 afin de lutter contre le changement climatique.

Capacité budgétaire pour la zone euro

Nos citoyens s'attendent à ce que nous relevions ces défis, et c'est tout à fait justifié. La crise financière de 2007 a montré que nous vivons dans un « village planétaire », où tout est interconnecté. Nous devons donc garder à l'esprit qu'une autre crise peut survenir. Pour l'éviter, nous n'avons pas d'autre choix que de renforcer l'Union européenne, et en particulier la zone euro. La sécurité financière et économique en est un élément crucial.

Après le succès initial de l'euro, il est nécessaire d'aller plus loin en matière d'intégration monétaire. Je suis convaincu que, dans ce contexte, si certains pays ne souhaitent pas plus d'intégration, ils ne devraient pas être autorisés à ralentir le processus qui nous est

nécessaire. En ce sens, l'intégration européenne à plusieurs vitesses pourrait bien être la solution. Le cœur de l'Union européenne ne devrait pas être menacé par ce qui l'entoure.

À l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome, le Parlement européen, réuni à Strasbourg, a adopté le rapport Böge/Berès sur la capacité budgétaire de la zone euro. Le rapport revient, en particulier, sur plusieurs mesures permettant une stabilisation de la zone euro. Nous avons proposé de nommer un ministre des Finances européen, muni d'un département institué au sein de la Commission européenne, entièrement responsable démocratiquement, et qui devra être doté de tous les moyens nécessaires pour appliquer et faire respecter le cadre de la gouvernance économique et

La crise financière de 2007 a montré que nous vivons dans un « village planétaire », où tout est interconnecté

optimiser la marche de la zone euro en collaboration avec les ministres des Finances des États membres de la zone euro.

Le Mécanisme européen de stabilité (MES) devrait être transformé en un Fonds monétaire européen (FME) semblable au Fonds monétaire international (FMI), doté de capa-

ités budgétaires suffisantes pour aider les pays en crise. Compte tenu de la forte intégration des États membres de la zone euro, il est impossible d'écarter entièrement les chocs asymétriques pou-

vant retentir sur la stabilité de la zone euro dans son ensemble, quels que soient les efforts fournis en matière de coordination politique, de convergence et de réformes structurelles durables. Il convient de compléter la stabilisation assurée grâce au MES/FME par l'instauration de mécanismes automatiques d'absorption des chocs. La stabilisation doit récompenser les bonnes pratiques et éviter l'aléa moral. Ce système doit être doté de règles claires concernant les délais des versements et remboursements éventuels. Son volume et ses mécanismes de financement doivent être précisément définis, et il doit être neutre sur le plan budgétaire sur un cycle de longue durée. Il faut également que la capacité budgétaire puisse être étendue à des pays qui ne font pas partie de la zone euro.

La France semble réticente au transfert de souveraineté, et l'Allemagne au partage des risques : le défi consiste donc à concilier ces deux approches... 

Reimer Böge, député européen, groupe du Parti populaire européen



DÉFENDRE UNE POLITIQUE COMMERCIALE JUSTE

Le contexte international incertain doit inciter encore plus l'Union européenne à mener une politique commerciale équitable et durable, au service de l'ensemble des citoyens.

Analyse du député européen **Bernd Lange**, président de la Commission « Commerce international ».

Ces derniers mois ont été des plus intéressants pour la politique commerciale de l'UE, si l'on tient compte des récentes avancées en Europe et au-delà, mais aussi du cadre juridique et institutionnel de l'UE dans laquelle la politique commerciale s'inscrit.

Le vote en faveur du Brexit et l'élection de Donald Trump aux États-Unis font peser sur l'ordre international des bouleversements politiques et des incertitudes, encore exacerbés par la décision du président américain de se retirer de l'Accord de Paris sur le climat.

La forte relation transatlantique, qui a longtemps été un facteur de certitude dans le programme de politique extérieure de l'UE, ne semble plus en mesure de jouer son rôle. En outre, le programme de politique commerciale de l'administration Trump se caractérise par une approche mercantiliste, nationaliste et parfois protectionniste, qui contraste vivement avec le système commercial ouvert et réglementé prôné par l'UE.

Quant au Brexit, même si les analyses semblent indiquer que son impact économique sera limité, on ne peut sous-estimer l'impact politique de cette décision, à la fois au sein de l'UE et dans ses relations commerciales avec des pays tiers. Avec le Brexit, l'UE va devoir se concentrer sur le devenir de ses relations commerciales avec le Royaume-Uni, en plus d'assurer parallèlement la promotion de son propre programme commercial.

Dans ce contexte délicat, l'UE doit se préparer à réaffirmer son rôle sur la scène internationale. Elle doit faire tout son possible

pour conserver sa position de leader parmi les institutions internationales, et surtout au sein de l'OMC. L'UE doit également faire en sorte de demeurer un partenaire attractif pour les négociations en cours et les futurs accords commerciaux.

Pour relever ces défis, l'Europe doit s'afficher unie. Depuis la signature du traité de Rome, la politique commerciale de l'UE est considérée comme l'une de ses prérogatives centrales, avec la possibilité d'agir au nom des États membres. Or, le rôle exact de l'UE dans la négociation des accords commerciaux avec des pays tiers au nom des États membres n'a pas été clairement défini.

Ainsi, l'UE et les États membres se partagent différents aspects de la politique commerciale, comme les investissements étrangers directs, les services de transport et les droits de propriété intellectuelle. On a donc abouti à une situation dans laquelle un parlement national ou régional peut, de fait, exercer son veto sur un accord commercial international négocié au nom des 28 États membres, comme cela a été le cas pour le CETA.

Toutefois, la très importante décision rendue cette année par la Cour de Justice européenne dans l'affaire de l'accord de libre-échange avec Singapour a enfin apporté quelques éclaircissements. L'UE est pleinement compétente pour conclure des accords commerciaux en son propre nom, sauf lorsque l'accord comprend certaines dispositions de protection des investissements ou liées aux mécanismes controversés de règlement des différends entre investisseurs et États. Selon la Cour, étant donné

que cette forme d'arbitrage soustrait ces différends à la compétence des États membres, la décision ne peut être prise sans le consentement unanime des gouvernements nationaux.

Commerce au bénéfice de tous

On le voit, les accords commerciaux sont également devenus l'objet d'une controverse accrue. De nombreux citoyens à travers l'Europe ont le sentiment que la mondialisation n'a pas donné les résultats escomptés et que le commerce a contribué à l'aggravation des inégalités.

L'Union européenne défend en son cœur les principes d'un commerce équitable, réglementé et durable qui bénéficie à l'ensemble des citoyens. Notre histoire collective a démontré que le commerce était une solution extrêmement efficace pour instaurer la paix, la stabilité et la croissance économique. Dans un monde globalisé, l'Europe a donc un rôle particulier à jouer dans la conclusion d'accords commerciaux qui non seulement créent des richesses et de la croissance, mais en garantissent également la redistribution équitable et durable.

Accords commerciaux et mondialisation devraient aller de pair avec un pilier européen solide en matière de droits sociaux, mettant l'accent sur des conditions de travail décentes dans toute l'Europe, une protection sociale adéquate et durable, le respect du modèle social et l'égalité des chances pour tous. Au niveau international, nous devrions garder en ligne de mire les Objectifs de développement durable de l'ONU pour 2030 : l'UE montre déjà la voie en matière de lutte contre le changement climatique, l'évasion fiscale et le dumping social, et les accords commerciaux sont l'un des outils qui permettront d'atteindre ces objectifs. ☞

Bernd Lange, député européen (Groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates), président de la Commission INTA (Commerce international)



QUEL COMPROMIS EUROPÉEN SUR LE TRAVAIL DÉTACHÉ ?

La directive sur les travailleurs détachés déchaîne les esprits et a été maintes fois évoquée au cours d'une campagne présidentielle qui n'a pourtant que peu permis d'évoquer des sujets de fond. Le député **Gilles Savary**, dont le mandat vient de s'achever, revient sur les trois conditions qui pourraient permettre une vraie révision de la directive si controversée.

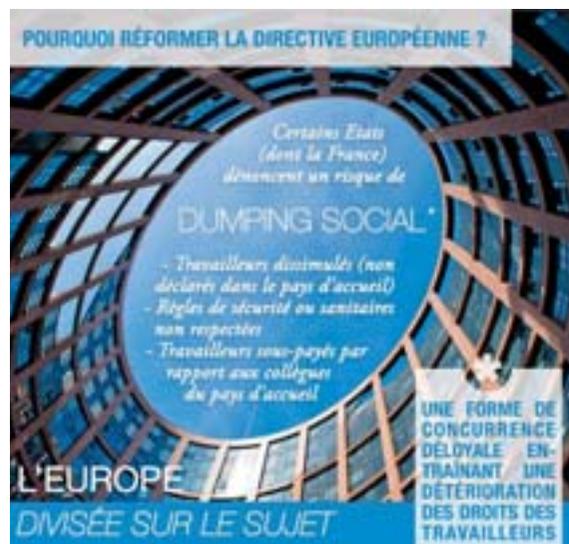
Le projet de directive Thyssen, modifiant la directive détachement des travailleurs de 1996, résoudra-t-il l'épineux enjeu des travailleurs détachés, objet de bien des prises de position démagogiques lors de la récente campagne présidentielle en France ?

De fait, le statut de « travailleur détaché » ne trouve pas son origine dans la construction européenne, qu'il a largement précédée, et reste indispensable à l'accompagnement des échanges commerciaux internationaux, dans l'intérêt primordial de grands pays exportateurs comme la France. Il ne saurait donc être question de le supprimer purement et simplement comme plusieurs candidats populistes l'ont laissé entendre.

Comme les décisions européennes se prennent à 27 et que les intérêts des États membres demeurent très contradictoires, la proposition Thyssen sera le fruit d'un compromis, et non le fait d'un État, fût-ce la France, grand pays détacheur par ailleurs ! Alors que des législations particulièrement contraignantes ont été prises par plusieurs grands pays européens – notamment la France et l'Allemagne – pour encadrer le travail détaché et lutter contre les fraudes complexes dont il fait l'objet, trois conditions restent nécessaires à l'obtention d'un accord raisonnable au Conseil européen.

Trois conditions

- La première condition, bien identifiée par la résolution de l'Assemblée Nationale du 11 juillet 2013, a trait au renforcement de la régulation communautaire. Il s'agit de faire prévaloir le principe de subsidiarité, qui, dans ce domaine, suppose un renforcement de la régulation communautaire à deux niveaux essentiels :
 - Il s'agit, en premier lieu, de mieux contrôler la réalité de l'emploi permanent des travail-



leurs dans l'entreprise qui détache, et l'activité domestique substantielle de cette entreprise dans le pays d'origine. Ainsi il pourrait être envisagé de bannir les entreprises boîtes aux lettres (au même titre que la liste noire du secteur aérien). Au plan des outils, l'Assemblée Nationale française a préconisé la mise en place d'une carte européenne individuelle du travailleur détaché et la création d'une agence européenne du travail mobile permettant d'améliorer substantiellement la traçabilité du détachement intra-européen !

– Clarifier et préciser la définition du détachement dans le marché intérieur, en supprimant la possibilité de détacher un travailleur d'une entreprise d'intérim et en obligeant cette dernière à s'établir dans les pays d'accueil à leurs conditions fiscales et sociales. C'est aujourd'hui essentiellement le détachement d'intérim et ses sophistications difficilement contrôlables, qui nourrissent les fraudes les plus complexes et les plus coûteuses à démêler et à sanctionner ! Cette disposition serait, à elle seule, suffisamment robuste pour mettre

un terme à la source essentielle des fraudes au détachement.

- La deuxième condition, la plus difficile à obtenir, est de convaincre les États membres à l'origine de l'essentiel des prestations de services internationales, qu'il est absurde que leur main-d'œuvre la mieux formée soit condamnée à se détacher à l'étranger, alors que leurs marchés du travail sont déjà menacés de dumping par un recours de plus en plus massif à des travailleurs *low cost* recrutés dans les pays tiers...

- Enfin, dernière condition, les pays d'accueil doivent cesser de faire de l'Europe le bouc émissaire de leurs propres problèmes internes. Si le

recours à des travailleurs détachés européens se développe rapidement, c'est souvent pour pourvoir à des emplois que les travailleurs des pays d'accueil (les Français en l'occurrence) ne veulent plus occuper. Le recours à la prestation de service internationale, dans des secteurs comme l'agriculture, l'hôtellerie et la restauration, le BTP, la construction navale ou la chaudronnerie, trouve aussi sa source dans des pénuries de main-d'œuvre nationale.

Il est important que les Français, et en particulier la classe politique, regardent cette réalité en face, et se convainquent qu'une part de la solution au problème qu'ils imputent à l'Europe dépend de nos politiques de l'emploi.

C'est au prix d'un effort de vérité et de pédagogie publique contre les démagogues populistes et xénophobes que l'on aura quelque chance de convaincre nos partenaires européens de la nécessité d'un compromis raisonnable et solide sur cette question complexe ! ☞

Gilles Savary, ancien député PS de Gironde (9^e circonscription)

QUELLE DÉFENSE POUR L'EUROPE ?

Alors que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne et que Donald Trump semble prêt à remettre en cause la pérennité de l'alliance entre Européens et Américains, les États membres doivent s'interroger sur leur politique de défense commune, dans un contexte international marqué par l'instabilité.



© Juan Pablo Gonzalez

Alors que l'Union européenne a du mal à se remettre de l'ouragan Brexit, la pérennité du lien transatlantique qui, tout au moins aux yeux des Européens, constitue la colonne vertébrale de leur défense collective, semble menacée pour la première fois depuis 1949. Il est clair que l'édifice européen construit laborieusement, pierre par pierre depuis les années 1950, traverse une crise dont la nature et la dimension sont existentielles et dans laquelle s'invite un sujet tellement oublié qu'il paraît « ringard » : celui de sa défense collective face aux menaces qui pèsent sur son propre territoire.

Cet édifice, c'est d'abord une Europe fragilisée par une interrogation profonde sur sa finalité et sur son périmètre géographique. C'est aussi

une Union déstabilisée par une crise migratoire dont les dirigeants ne maîtrisent ni l'ampleur à venir, ni les profondes conséquences sociales, culturelles et religieuses et qui a fait apparaître, outre le clivage nord-sud engendré par la crise mondiale de 2008, des divisions politiques et idéologiques entre l'est et l'ouest. C'est un continent miné par le terrorisme et par le retour du spectre de la guerre après plus d'un demi-siècle de paix, un continent qui avait mis depuis plusieurs décennies sur une prospérité économique soudain remise en cause par l'absence de croissance, par un chômage endémique et une dette publique démesurée.

Ajoutons à cette convergence de facteurs déstabilisants les agissements d'une Russie en pleine renaissance qui se manifeste dangereusement

aux frontières de l'Union et qui poursuit au Moyen-Orient une politique musclée, sans lien avec celle des pays européens et d'États-Unis engagés dans la lutte contre l'État Islamique.

Autre sujet d'inquiétude : la sortie de la Grande-Bretagne, partenaire majeur dans le domaine de la défense, qui avec une duplicité et une habileté qui ne sont pas pour nous surprendre, a l'espoir de garder un pied dedans après avoir maintenu un pied dehors pendant plus de 40 ans...

À vrai dire, il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences du choc que la sortie de la Grande-Bretagne va provoquer sur l'avenir de la construction européenne, mais il est relativement aisé d'appréhender les conséquences du Brexit en matière de défense.

Contrairement à l'idée que l'on en a, la Grande-Bretagne, seule puissance nucléaire européenne avec la France, et dont l'effort de défense dépasse très sensiblement celui des États membres de l'UE les plus motivés, est beaucoup plus impliquée dans une défense de l'Europe dans le cadre de l'OTAN que dans celui de l'UE. Nos alliés d'Outre-Manche se sont toujours opposés à la création de structures de défense communautaires au niveau de l'UE, estimant que seule l'Alliance atlantique et son bras armé de l'OTAN devaient assumer la défense collective des pays européens. La Grande-Bretagne s'est de fait longtemps opposée à la création d'un État-major d'opérations européen permanent et a toujours refusé de financer décemment l'Agence européenne de Défense⁽¹⁾.

En enclenchant le Brexit, Theresa May a affirmé solennellement que « *la Grande-Bretagne quitte l'Union européenne, mais pas l'Europe* » et on peut penser, sans grand risque d'être démenti à l'avenir, que cette même Theresa May n'hésiterait pas à intervenir militairement au profit du « continent » dans le cadre du traité de défense franco-britannique de Lancaster House qui reste en vigueur, ou, plus vraisemblablement, dans le cadre de l'OTAN.

Encore faut-il que cet OTAN résiste aux attaques du Président Trump qui, dans l'exaltation d'une campagne électorale débridée, l'a taxée d'obsolescence, menaçant même de renier le fameux article 5 du Traité de Washington, garantie suprême de la solidarité entre membres de l'Alliance, si les Européens per-

sistaient à ne pas participer significativement à l'effort commun de défense. Certes il faut relativiser la portée de ces déclarations et les propos de Donald Trump ont été fortement tempérés par les hauts responsables américains, notamment lors de la rencontre de Munich de février dernier. Il semble exclu de voir les États-Unis quitter l'Alliance - ils y ont beaucoup trop d'intérêts politiques, stratégiques et économiques. En revanche la menace qu'ils font peser sur la ferveur de leur engagement incitera vraisemblablement leurs partenaires européens à augmenter sensiblement leur effort de défense, voire à susciter des initiatives au sein d'une défense européenne autonome. L'attitude du Président Trump, soufflant alternativement le chaud et le froid, n'est-elle qu'une simple gesticulation médiatique ou est-ce le fait d'un stratège aussi redoutable que son homologue russe ? Il reste difficile de se prononcer sur ce point...

Un tel contexte désoriente l'Union Européenne qui peine à construire une stratégie à même de faire face aux bouleversements du contexte international.

En toute logique l'Union européenne devrait établir un équilibre avec chacun des acteurs géopolitiques de l'échiquier mondial, notamment avec les États-Unis en dépit des incertitudes présentes et de la réorientation stratégique vers l'Asie déjà engagée par le Président Obama. Mais aussi avec la Chine et avec l'Inde, deux acteurs géopolitiques majeurs du XXI^e siècle, sans omettre le continent africain

et son milliard d'habitants, mais aussi la Fédération de Russie qui fait partie du continent européen. Se rapprocher de la Russie ne serait pas pour autant le signe d'un renversement des alliances. L'autonomie stratégique de l'Union européenne serait simplement significative d'une volonté de maîtriser son destin et de défendre ses intérêts avec réalisme dans un monde multipolaire.

« La Coopération structurée permanente »

Beaucoup de voies sont possibles pour répondre aux défis que l'Union européenne doit relever pour sa défense. L'option dite des « cercles concentriques » semble la plus réaliste.

Le premier cercle étant celui des 27 États membres, unis dans une zone de libre-échange économique, sous la protection d'une solide agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières, le deuxième cercle, celui des 19 pays de la zone euro, aurait vocation à pousser l'intégration dans les domaines régaliens et à constituer à moyen terme une confédération européenne.

Le troisième cercle, celui de la Défense commune, réunirait dans une Structure Permanente de Coopération les pays de la zone euro qui souhaitent et peuvent aller plus vite et plus loin dans l'intégration de leurs forces armées et de leur industrie de défense. Cette « *Coopération Structurée Permanente* », prévue au traité de Lisbonne et encore inutilisée, s'appuierait sur la lettre conjointe des ministres de la Défense français et allemand du 11 septembre 2016, véritable appel à la convergence et à l'optimisation des efforts de défense des pays membres et pourrait réunir au moins les six pays déjà engagés dans l'Eurocorps, se construisant ainsi de façon pragmatique. L'élection en France d'un Président acquis à la cause européenne laisse penser que cet appel ne restera pas sans réponse...

La Défense, pilier déficient, voire inexistant, d'une Union européenne marquée depuis plus d'un demi-siècle par la culture de la dépendance vis-à-vis des États-Unis, deviendrait alors la première illustration de l'Europe « différenciée » évoquée au sommet restreint de Versailles ! ☞

Général (2s) Jacques Favin Lévêque,
membre du Bureau d'EuroDéfense France

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉFENSE

La défense est une des priorités politiques de la Commission Juncker. Pour preuve, le projet de Fonds européen en faveur des investissements de défense annoncé en novembre dernier⁽¹⁾ et présenté hier⁽²⁾. Inconcevable il y a quelques années, cette initiative répond aujourd'hui à la nécessité de relancer la coopération entre États membres en matière d'investissement de défense. La coopération a, en effet, été la première victime des politiques de consolidation fiscale menées depuis 2010. Par exemple, la coopération en matière de recherche a diminué de moitié depuis 2008.

Inspiré du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques et initialement doté de 600 millions d'euros issus du budget de l'UE, ce nouveau Fonds de défense devrait à terme mobiliser 5,5 milliards d'euros

par an. Si le budget de l'UE financera entièrement l'effort de recherche technologique de défense, sa contribution au développement de nouveaux programmes d'équipement sera conditionnée à l'existence d'une coopération entre au moins trois États et viendra donc récompenser cette coopération.

En bonifiant les projets réalisés dans le cadre d'une potentielle future Coopération Structurée Permanente mais en n'excluant pas les autres projets, le fonds permettra l'articulation des différents « cercles » et la mise en œuvre d'une logique de convergence vertueuse.

Édouard Simon, pilote de groupes de travail

1) COM(2016) 950.

2) COM(2017) 295.

1) L'AED, basée à Bruxelles, a été créée en 2004 afin de soutenir les efforts de défense de l'Union européenne.

GARDER UNE LIGNE EXIGEANTE VIS-À-VIS DU ROYAUME-UNI

Affaiblie après la défaite des Conservateurs aux élections législatives anticipées du 8 juin dernier, Theresa May est condamnée à mettre en place un gouvernement fragile. Un épisode difficile alors que les négociations avec l'Union européenne sont en cours et que le futur statut du Royaume-Uni n'a toujours pas de contour clair.

Le résultat des élections générales du 8 juin au Royaume-Uni est venu ajouter aux incertitudes qui caractérisent le processus du Brexit depuis l'issue négative du référendum de juin 2016. Il en a surpris plus d'un même si en substance on peut considérer que ce nouveau message des électeurs britanniques est parfaitement en phase avec le sentiment de mal-être qui a conduit une partie de la population à s'exprimer en faveur d'une sortie de l'Union européenne.

Dans la phase précédant la campagne électorale et tout au long de celle-ci, l'Union européenne a été une nouvelle fois bien souvent dépeinte comme un repoussoir, et accusée d'être la source des maux d'un Royaume-Uni confronté à une alliance continentale qui ne songerait qu'à lui créer des difficultés et à lui faire payer sa décision. Tout observateur raisonnable sait que tel n'est pas l'état d'esprit des dirigeants européens qui souhaitent que cette regrettable affaire soit réglée au plus vite et qu'une nouvelle relation s'établisse avec un Royaume-Uni enfin apaisé dans ses relations avec l'Union européenne.

À bien des égards, cette négociation qui débute enfin, peut-être, constituera un test important de la volonté politique des États membres de l'Union de continuer groupés et attachés à un projet qui reste conduit par une volonté politique sous-jacente : il ne s'agit pas seulement de vivre ensemble au sein d'un grand marché mais aussi de vivre ensemble parce que ce qui nous réunit reste un grand projet politique de paix, de prospérité et de démocratie.

L'adoption récente des lignes directrices par le Conseil européen et des directives de négociation proposées par la Commission est un facteur d'espoir. Des éléments fondamentaux instituant ce que l'on pourrait qualifier de « souveraineté européenne » y sont énoncés à

savoir, l'autonomie de l'Union en matière décisionnelle et le rôle de la Cour de Justice. Ce sont là des points tout à fait essentiels et qui constituent une réponse appropriée aux interrogations qu'ont soulevées certains aspects de la lettre du 29 mars 2017 par laquelle a été notifié le recours à l'article 50 du Traité.

Coopération loyale

En effet, si le Premier ministre britannique a reconnu d'un côté que son pays ne chercherait pas à demeurer membre du marché intérieur, elle a dans le même temps exprimé le souhait que les deux parties affichent le plus haut degré d'ambition pour les services financiers et les industries de réseau, ajoutant qu'il convenait de donner la priorité d'une part à l'évolution des cadres réglementaires pour maintenir un environnement commercial juste et ouvert et d'autre part à la manière de régler les différends. Il est évident qu'une coopération loyale et la plus complète possible devra être développée avec le Royaume-Uni lorsqu'il sera devenu un pays tiers mais cela ne pourra se faire au détriment de l'autonomie de décision et de gestion de l'Union européenne.

La possibilité pour le Royaume-Uni de rester membre de l'Union douanière ou du marché intérieur est à nouveau évoquée dans le contexte du résultat des récentes élections législatives. Il est difficile d'imaginer comment un État qui a souhaité recouvrer sa liberté d'action surtout au plan international pourrait se satisfaire d'une situation où, ayant perdu son statut d'État membre, il accepterait de mettre en œuvre la politique commerciale de l'Union européenne ou sa législation sans avoir pris part à son élaboration. Si les circonstances devaient nous mener dans la direction d'une organisation de nos relations bilatérales selon un schéma de ce type, la plus grande vigilance s'imposera.

Quel que soit l'accord qui sera négocié, il conviendra bien entendu de ne pas perdre le lien entre les quatre libertés¹⁾, mais il faudra en outre s'assurer que le triangle marché intérieur, budget, législation/Cour de justice ne soit à aucun moment mis en cause. Il y a un élément d'équilibre essentiel entre ces trois dimensions. Il n'y a pas de marché intérieur sans législation appliquée par tous sous le contrôle de la Cour de Justice. Il n'y a pas non plus de marché intérieur sans un mécanisme de solidarité entre les États membres à même d'assurer que les plus faibles qui ont ouvert leur marché aux autres États membres et notamment aux plus puissants bénéficient d'un soutien suffisant (par le biais des fonds structurels) pour atteindre le niveau moyen de développement des États membres de l'Union. C'est probablement ce que le Conseil européen a voulu souligner en se référant à l'équilibre entre droits et obligations comme un principe fondamental.

En adoptant une ligne exigeante à l'égard du Royaume-Uni pour ce qui concerne ses relations futures avec l'Union européenne, la Commission et le Conseil ont confirmé leur engagement en faveur d'une Union forte et souveraine qui ne se limite pas au seul grand marché. C'est une bonne nouvelle pour tous. Il conviendra de s'assurer, tout au long de l'exercice, que cet engagement ne faiblira pas. La nouvelle donne politique en France et les ambitions européennes affichées devraient y contribuer. 

Hervé Jouanjean, vice-président de
Confrontations Europe, ancien DG Budget
à la Commission européenne

1) Il s'agit, dans le cadre de l'Union européenne, des libertés garanties par le marché unique, à savoir les libertés de circulation des biens, des capitaux, des services, des personnes.

BREXIT = TECHXIT ?

Fort de son écosystème numérique, le Royaume-Uni était un fervent partisan du Marché unique numérique, prôné par la Commission européenne, et l'un des pays membres les plus actifs dans les discussions sur les dossiers relatifs à la régulation de ce secteur. Quelles seront les implications du Brexit sur l'équilibre des débats européens en la matière et sur le secteur du numérique en Europe plus globalement ?

Avec sa myriade de start-up innovantes – plus de 40 % des licornes européennes, ses centres de formation d'excellence, son capital humain envié et la puissance de son capital-risque, Londres s'est imposé comme un *hub* digital majeur – voire comme le *hub* digital – de l'Union européenne ces dernières années. Si bien que la perspective du Brexit inquiète l'écosystème digital européen.

Politiquement, le Royaume-Uni était influent dans les débats sur le numérique : il a indiscutablement inspiré le projet de Marché unique numérique de la Commission européenne de 2014 et il était considéré comme le chef de file d'une coalition de pays (Danemark, Estonie, Suède, Pays-Bas) très « pro-numériques ». Au Parlement européen également, les députés britanniques se mêlaient abondamment de numérique, telle la présidente de la Commission au Marché intérieur (IMCO), Vicky Ford, ou encore Claude Moraes à la Commission sur les Libertés publiques (LIBE). Si Varsovie espère remplacer Londres comme défenseur de l'économie numérique au sein du Conseil, le départ du poids lourd britannique n'en aura pas moins un impact non négligeable sur le rapport de forces entre pro-numériques libéraux et pays plus « conservateurs » et attentifs à la protection.

Ce changement de barycentre intervient au moment où sont débattus des dossiers clés pour la régulation du numérique. La Commission européenne vient notamment d'annoncer son intention de produire un texte à l'automne sur la libre circulation des données non personnelles (« *Free flow of data* »). Le Royaume-Uni s'était clairement positionné sur ce dossier en affirmant : « *data is beautiful* », et en prônant un possible transfert des données anonymisées transfrontières sans restriction. De même, alors que les discussions se poursuivent autour des plateformes, le Royaume-Uni s'affirmait clairement contre une régulation spécifique – à la différence de



© Daniele Carabini

la France ou de l'Allemagne. Enfin, le départ des Britanniques aura également une incidence sur l'équilibre des débats autour des enjeux de sécurité (*ePrivacy*) ; ils y défendaient une vision stricte des besoins de sécurité.

« Jamais bon pour les affaires »

Le monde de la Tech britannique – qui a massivement voté en faveur d'un maintien au sein de l'Union européenne l'année dernière (plus de 87 % des personnes travaillant dans le secteur ont voté pour le *remain*) est avant tout confronté à l'incertitude juridique. « *Jamais bon pour les affaires* », disent-ils. Au premier rang des sujets d'inquiétude, se retrouve la question sensible de l'accès à des talents étrangers dans l'hypothèse d'une politique d'immigration stricte et d'une fermeture des frontières. Plus globalement, c'est l'enjeu de l'accès au marché unique européen et donc de la capacité à grandir (*scale-up*) aux investissements étrangers qui se posent pour les entreprises britanniques. Et concrètement, des start-up britanniques pourraient être exclues de programmes d'investissement européens (Marché unique numérique, mais aussi des fonds spécifiques comme

le fonds créatif européen, par exemple). Serait-ce une bonne chose pour les autres écosystèmes digitaux européens ? On pourrait le croire... Et l'on voit les Français et les Allemands envoyer des signaux clairs aux « cerveaux » britanniques afin de les attirer chez eux. Mais, dans une économie de *hub* et d'écosystème, l'affaiblissement du pilier londonien fragiliserait en fait l'ensemble européen. Le Brexit pourrait pousser l'Europe encore plus loin sur la pente d'un « *Techxit* » généralisé. Le risque globalement serait de creuser le retard européen vis-à-vis du reste du monde dans le domaine numérique. Une telle cassure ne serait dans l'intérêt de personne dans ce domaine. « *Le Royaume-Uni est puissant avec un secteur numérique très développé, et nous aurons toujours besoin de bonnes relations dans ce domaine avec les Britanniques* » résume Andrus Ansip, vice-président à la Commission européenne en charge du marché unique numérique. Car le risque est de voir nos talents et nos investissements s'orienter vers d'autres horizons que l'Europe. ☞

Carole Ulmer, directrice des études de *Confrontations Europe*

TRANSCENDER LES DIVERGENCES ÉCONOMIQUES ENTRE ÉTATS MEMBRES

De façon inéluctable, le Brexit signe la fin du passeport européen pour les entreprises de la City. Si le régime dit d'équivalence pays tiers pourrait en théorie leur donner accès au marché unique, ce régime est, dans les faits, trop instable pour leur permettre de développer leur activité. La seule solution restante est le déménagement vers un pays de l'Union européenne mais la question se pose alors de la « substance » de ce déménagement : assistera-t-on à une relocalisation réelle des entreprises concernées ou la concurrence entre États membres de l'Union conduira-t-elle à l'acceptation de simples boîtes à lettres pour les entreprises de la City voulant accéder au marché unique ?

L'histoire de deux camps. C'est, en apparence, ainsi que l'on pourrait définir les négociations à venir sur le Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, chaque partie essayant d'obtenir l'accord le plus avantageux possible.

La complexité de ces discussions⁽¹⁾ et le caractère irréaliste des délais impartis ont maintenant été largement analysés. Remplacer, en l'espace de deux ans, quarante-six années de réglementations, d'accords commerciaux et de conventions de coopération n'est pas de l'ordre du possible pour un pays de la taille et de la complexité du Royaume-Uni.

Mais les tractations à venir touchent à deux autres dimensions qui, pour être moins souvent

mises en exergue, n'en sont pas moins importantes : la première concerne, sur de nombreux sujets, la confrontation d'intérêts privés et de l'intérêt général. La seconde a trait à l'interaction entre intérêts économiques et intérêts politiques au sein de l'Union européenne.

Aléa moral

Les sujets de discussion entre le Royaume-Uni et l'Union européenne relèvent souvent de la confrontation d'intérêts privés et de l'intérêt général. Cette confrontation peut être génératrice de situations d'aléa moral par nature non souhaitables. Le débat sur la compensation des produits financiers libellés en euros en fournit un bon exemple.

L'activité de compensation des produits financiers consiste à assurer la bonne fin des opérations après que ces dernières aient été réalisées sur les marchés. Elle est essentielle pour la sécurité des marchés, la confiance des opérateurs, et la stabilité du système financier.

Actuellement, les opérations en euros réalisées sur les marchés de capitaux sont compensées à Londres à hauteur de 70 % : SwapClear, la chambre de compensation appartenant au groupe LCH (*London Clearing House*) compense ainsi chaque jour plus de 500 milliards d'euros de transactions⁽²⁾.

Cette activité génère des revenus importants pour la place financière londonienne mais le coût d'un éventuel accident, comme le défaut du groupe LCH serait supporté par les autorités de la zone euro. Le risque est loin d'être négligeable : à 87 000 milliards d'euros⁽³⁾, l'encours notionnel sous-jacent de produits dérivés compensés par SwapClear (LCH Group) représente plus de huit fois le PIB de la zone euro et le défaut du groupe LCH pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la stabilité financière de la zone et pour sa politique monétaire. Les bénéfices se trouvent donc d'un côté (à Londres) et les pertes éventuelles de l'autre (en zone euro) : la situation d'aléa moral est avérée.

Un tel constat plante le décor du débat sur la localisation des chambres de compensation : la City et les autorités britanniques plaideront pour le *statu quo* sur la base du principe de libre concurrence et de l'efficacité économique. De leur côté, les autorités européennes prôneront le rapatriement de la compensation en zone euro sur le fondement de l'intérêt général et de leur responsabilité de préservation de la stabilité financière.



© Meilis

Pour être techniquement et économiquement fondés, les arguments britanniques en faveur d'un *statu quo* négligent l'aléa moral que subirait l'Union européenne et que ses autorités considèrent, à juste titre, comme inacceptable.

Divergence entre intérêts économiques nationaux

Autre point de friction majeur : les intérêts économiques des États membres sont souvent divergents alors même qu'un large consensus prévaut au sein de l'UE sur les questions politiques.

Dans une certaine mesure, la cohésion politique de l'Union européenne a été renforcée par le référendum britannique du 23 juin 2016, comme en témoignent les multiples déclarations des responsables de l'Union et des États membres sur la nécessité de respecter les fameuses quatre libertés fondamentales garanties par le marché unique (libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes).

Mais au-delà d'une unité politique de surface, l'Union européenne fait aujourd'hui face à un défi de convergence dans la mise en œuvre de ses normes par les États membres. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, est exacerbée par le contexte du Brexit. La théorie des jeux nous en offre une clef de lecture : même si les bénéfices économiques de certaines situations sont plus importants pour l'Union considérée en tant que zone dans un scénario de coopération entre ses États membres, il peut s'avérer que la non-coopération génère plus de bénéfices pour certains États membres. Si une situation de coopération génère 10 pour l'ensemble de l'Union et 1 pour un État membre alors qu'une situation de non-coopération génère 5 pour l'ensemble de l'Union et 2 pour un État membre, l'État membre en question a une forte incitation à ne pas coopérer.

Si l'Union européenne a déjà été par le passé confrontée à un défi de convergence de la mise en œuvre de ses règles, le Brexit exacerbe ce problème. Ainsi, par exemple, l'exigence de matérialité des régulateurs des différents États membres pour délivrer les autorisations valant « passeport européen » en matière financière devient un enjeu essentiel. Les entreprises de



la City, qui seront conduites à déménager leurs opérations en raison du Brexit, se verront-elles imposer de réaliser effectivement le travail et les opérations en question dans l'Union européenne ? Ou une simple boîte à lettres sera-t-elle considérée comme suffisante ?

Confrontée aux prémices d'une course vers le bas sur cette question essentielle, l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA - *European Securities Markets Authority*) a récemment pris l'initiative de coordonner l'action des autorités nationales afin d'éviter une situation où

une concurrence entre régulateurs nationaux signerait la victoire du moins disant. Si un débat technique peut être ouvert pour savoir si les critères édictés par l'ESMA s'avèreront suffisants pour déclencher une implantation substantielle dans l'Union européenne des entreprises opérant aujourd'hui depuis la City, cette initiative participe d'une dynamique politique importante dans la mesure où elle vise à faire converger entre États membres de l'Union, non plus les règles elles-mêmes, mais la façon de les mettre en œuvre.

La situation de divergence entre intérêt politique et intérêts économiques au sein de l'Union n'est pas nouvelle, mais dans le cadre des négociations à venir sur le Brexit elle introduit à la fois un risque et une complexité supplémentaires. Pour autant, compte tenu de la prise de conscience de beaucoup du caractère crucial

de ces négociations pour l'avenir de l'Union, elle pourrait aussi devenir le catalyseur d'une intégration européenne renforcée si elle aboutit à un sursaut menant à une application convergente des normes entre États membres. En cela, l'initiative de l'ESMA dépasse de beaucoup la seule question des conditions d'octroi du passeport européen aux entreprises de la City venant s'implanter dans l'Union. Dans le cas d'espèce, son aboutissement dépendra notamment du pouvoir plus grand qui pourrait lui être donné pour imposer une convergence de leurs pratiques aux régulateurs nationaux. Mais cette question, actuellement débattue dans le cadre du projet de réforme de sa gouvernance, n'est aujourd'hui pas tranchée.

Pour l'Union européenne, la question de la mise en œuvre coordonnée des normes communes a été jusqu'à ce jour largement technique et de peu d'importance politique. Avec le Brexit, cette question prend une dimension politique essentielle. L'enjeu de la coopération économique devient aujourd'hui fondamental et le piège de la non-coopération potentiellement mortel pour l'Union. ☞

Thierry Philipponnat,
directeur de l'Institut Friedland

1) Selon le *Financial Times* du 30 mai 2017, le nombre de 759 traités à renégocier pour le Royaume-Uni était évoqué.

2) Source : LCH Group, www.lch.com

3) À la clôture des marchés le 24 mai 2017, le montant notionnel sous-jacent de produits dérivés en euros compensés par SwapClear s'élevait à 87 289 942 024 364 euros selon le groupe LCH : www.lch.com/asset-classes/otc-interest-rate-derivatives/volumes

POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE : LE RETOUR

De quelle politique industrielle l'Europe a-t-elle besoin aujourd'hui pour définir un camp de base européen dans la mondialisation ? Comment l'Europe peut-elle mieux promouvoir ses intérêts stratégiques et accompagner les transformations actuelles de son tissu industriel ? Ces questions reviennent aujourd'hui au sommet de l'agenda communautaire, dans le contexte de cette révolution baptisée « industrie 4.0 ».



cette révolution, les industriels visent à moderniser, optimiser et flexibiliser leur production, repenser leurs *business models*⁽³⁾. Selon Pierre Veltz, le paradigme d'industrie 4.0, modifie fondamentalement l'industrie, non pas du fait de l'accroissement de la robotisation – qui existe depuis longtemps selon lui – mais par la connectivité. La révolution, c'est « l'intelligence de la mise en réseau des machines entre elles, des machines et des hommes, et des hommes entre eux », écrit-il. C'est bien d'une révolution culturelle dont il s'agit : les performances dépendent de plus en plus de la qualité des relations au sein de la firme, entre les entreprises et avec leur environnement. Le capital humain et social, les nouvelles méthodes de management et les critères de compétitivité hors-coûts prennent une place plus importante.

Un pas important. Le 29 mai dernier, le Conseil Compétitivité rassemblant les représentants des États membres a demandé à la Commission européenne d'élaborer une « nouvelle stratégie industrielle européenne » pour mi-2018. L'objectif est de redonner à la politique industrielle⁽¹⁾ une place plus grande dans les discussions sur le futur de l'Europe.

Cette initiative serait sûrement saluée par Pierre Veltz. Dans son récent ouvrage⁽²⁾, l'ancien PDG de l'établissement public Paris-Saclay rejette les discours pourtant nombreux sur le passage à l'ère des services, et affirme au contraire que le monde est entré dans une phase hyper-industrielle : celle de l'imbrication de plus en plus grande entre industrie manufacturière, services et entreprises numériques. D'un côté, une industrialisation croissante des services se confirme : une part importante des services comprend des entreprises de réseaux

(services urbains, énergie, déchets...) très industrialisées et bon nombre de pratiques de l'industrie sont aujourd'hui appliquées aux services. De l'autre, la tendance à une orientation servicielle de l'industrie se confirme : 83 % des entreprises industrielles vendent des services, et les biens manufacturés exportés depuis la France comportent en réalité 35 % de services achetés sur le marché national. L'industrie devient un service comme un autre où la valeur d'usage prend le pas sur la valeur économique du produit. Ainsi, Michelin facture les kilomètres parcourus par les camions équipés de ses pneus au lieu de les vendre. La frontière entre industrie et services devient de plus en plus poreuse.

Révolution culturelle

Les entreprises ont pris le tournant de la révolution numérique, ou de ce que l'on appelle parfois « industrie 4.0 ». En adoptant

Face à ces transformations profondes, il est urgent de construire une vision globale de ce qu'est cette société hyperindustrielle à l'échelle européenne. Pour le dire simplement : il manque une vision partagée par l'ensemble des acteurs publics et privés en Europe. Les Allemands ont construit un narratif, partagé par les différents acteurs (politiques, économiques et sociaux) autour du concept d'industrie 4.0, qui se veut avant tout défensif vis-à-vis des puissants acteurs numériques américains – les GAFAs, comme l'exposent Dorothee Kolher et Jean-Daniel Weisz⁽⁴⁾. Les Français ont privilégié une cartographie de briques technologiques porteuses et des politiques de soutien aux start-up. Or, au regard de la concurrence internationale, il nous faudrait une représentation sur laquelle tous les acteurs de la société civile s'accorderaient pour raconter une histoire politique industrielle commune. Comment dès lors faire converger

les démarches allemande et française dans la perspective d'une politique articulant dimension européenne et dimension nationale ? Quelles seraient les grandes lignes de cette nouvelle politique industrielle européenne ?

Esquisse d'une nouvelle politique industrielle européenne

Premièrement, il convient d'établir un lien fort entre politique industrielle et stratégie d'aménagement du territoire. Si la polarisation industrielle est moins marquée sur notre continent qu'elle ne l'est outre-Atlantique, elle existe néanmoins sur le sol européen et elle s'accroît. De plus, cette polarisation est perçue très négativement par les citoyens. Afin d'éviter l'aggravation des phénomènes de territoires délaissés, les politiques de soutien aux pôles innovants doivent être pensées en articulation avec leurs territoires afin de constituer des écosystèmes locaux pertinents et avec un rôle accru des acteurs locaux publics et privés.

Deuxièmement, miser sur les politiques horizontales, notamment sur la formation et le capital humain, le soutien à l'innovation et l'accès au financement semble déterminant.

Les ressources humaines sont au cœur de cette nouvelle révolution industrielle, il y a grand besoin d'innovation au sein des établissements de formation. L'approche verticale – par filières ou par technologie – ignore le fait que l'innovation se situe bien souvent dans l'interstice entre les secteurs. La question n'est pas de déterminer administrativement les 50 filières d'avenir mais de définir, au niveau européen, des secteurs porteurs pouvant être qualifiés d'intérêts stratégiques.

Troisièmement, la définition d'une politique industrielle d'un nouveau genre ne va pas sans une politique commerciale révisée (cf. encadré). Instruments de défense commerciaux, définition de nos intérêts

**Les ressources humaines
sont au cœur de cette nouvelle
révolution industrielle**

stratégiques, *Buy European Act*⁽⁵⁾ sont autant de thèmes sur la table des discussions. Mais il faut aussi se doter des moyens d'une politique de contrôle interne, permettant une vérification de la conformité des produits importés avec les règles européennes.

Enfin, c'est vers une évolution des normes de notre marché intérieur que nous pousse cette nouvelle révolution technologique. Règles juridiques en matière de propriété intellectuelle, protection et libre circulation des don-

nées, régulation des plateformes sont autant d'enjeux que nous ne pouvons traiter efficacement qu'à l'échelon européen. Créer un droit à l'expérimentation, c'est-à-dire offrir un cadre permettant l'expérimentation en s'affranchissant temporairement des règles existantes, serait de nature à soutenir de manière très pragmatique l'innovation dans nos pays.

Nos débats publics sont bien souvent réduits à des idées reçues : « *les robots détruisent nos emplois* », « *l'industrie disparaît* », etc. La réalité est bien plus nuancée. Tout dépendra des actions menées à tous les échelons, locaux, nationaux et européens et par l'ensemble des acteurs, fussent-ils publics ou privés. L'Europe peut – si elle s'en donne les moyens – préserver une prospérité partagée. 

Carole Ulmer, directrice des études,
Confrontations Europe

1) *Les Échos*, 27 février 2017, tribune conjointe des ministres allemand, français, espagnol, italien et polonais de l'Industrie en faveur d'une nouvelle stratégie industrielle européenne.

2) Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle*, La République des idées, Seuil, février 2017.

3) <http://confrontations.org/la-revue/industrie-4-0-vers-une-approche-globale>.

4) *Industrie 4.0, les défis de la transformation numérique du modèle industriel allemand*, La Documentation Française, 2016.

5) Mesure permettant de réserver l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe.

MICHELIN, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS L'INDUSTRIE 4.0



La transformation numérique est au cœur de la stratégie du groupe Michelin à tous les niveaux : modes de fonctionnement et d'organisation dans l'entreprise, innovation produits et services, relation avec nos clients et distributeurs, etc. Le changement de culture est profond. Le capital social (compétences, confiance...) prend une place plus importante. L'organisation du travail se transforme pour laisser place à un fonctionnement beaucoup plus horizontal. Des coopérations sont mises en œuvre avec d'autres acteurs (open innovation, *joint-venture* sur l'impression 3D) et des Labs (Michelin travaille avec trois laboratoires de l'Université de Clermont-Ferrand sur la cobotique⁽¹⁾).

Ce type de partenariats nous rappelle que l'Europe fait face à un gros enjeu en termes de politique industrielle : celui du rachat des pépites industrielles européennes par de gros acteurs industriels non européens. Concept Laser, une ETI allemande spécialiste de l'impression 3D, a été acquise par General Electric pour 549 millions d'euros fin 2016. Dans l'impression 3D, il existe quatre segments stratégiques, et dans chacun de ces secteurs, environ une dizaine d'acteurs européens de pointe. La plupart d'entre eux ont un chiffre d'affaires inférieur à quelques dizaines de millions d'euros et sont donc des proies attractives... N'est-ce pas un danger pour nos filières industrielles européennes ?

Arnaud Chatin, directeur des Affaires publiques, Michelin

1) « Cooperative robotics », système au sein duquel un robot et son opérateur entrent en interaction.

INDUSTRIE 4.0, L'ALLEMAGNE LOIN DEVANT !

Au sein de l'Union européenne, c'est en Allemagne que l'industrie 4.0 est la plus développée. Depuis 2015, l'Allemagne a pris conscience de l'importance de cet enjeu crucial pour son économie et tout particulièrement dynamisé par son *Mittelstand*⁽¹⁾.

Question économique bien sûr, la transition numérique est (aussi) un enjeu sociétal et politique, qui peut légitimement être débattu au niveau communautaire. Elle touche tous les acteurs économiques, sociaux, culturels et l'ensemble des citoyens, et ce dans les 27 pays de l'Union européenne.

L'industrie 4.0 ne constitue toutefois qu'une partie de la transition numérique, qui, bien qu'importante, en raison de sa dimension éminemment stratégique ne concerne qu'un nombre limité de secteurs d'activité et donc d'entreprises. Concrètement, l'industrie 4.0 correspond à la numérisation de l'usine. Elle révolutionne le rapport homme-machine et permet le dialogue entre équipements industriels, outils de production et produits finis. Il s'agit donc d'un enjeu sectoriel, certes fondamental pour l'univers manufacturier, mais sans véritable portée sociétale et politique. L'industrie 4.0 ne concerne de fait qu'un nombre restreint de pays, à savoir ceux qui disposent d'une industrie de fabrication de biens d'équipements et d'un vrai tissu d'entreprises qui exploitent lesdits équipements. Au sein de l'Union européenne, force est de constater que la majorité des pays membres ne sont donc que peu concernés par l'industrie 4.0.

Pour dire les choses de façon un peu caricaturale, l'industrie 4.0 est un enjeu crucial pour l'Allemagne du fait de sa forte position industrielle (et, dans une moindre mesure, pour l'Autriche et l'Italie), c'est un sujet pertinent pour un nombre limité d'entreprises dans les autres pays.

L'Allemagne a, pour sa part, de sérieux atouts pour réussir la transition numérique appliquée à l'industrie et étant donné l'importance de la production de biens d'équipements dans son économie, elle n'a en quelque sorte pas le choix. Il a fallu cependant quelques années pour que l'Allemagne en général, et

tout particulièrement son *Mittelstand* mesure l'importance de l'enjeu, mais, depuis 2015, les énergies se mobilisent pleinement et les initiatives concrètes se multiplient.

Dynamique des initiatives

Latout décisif de l'Allemagne, pour réussir la numérisation de son industrie, réside dans l'intensité et la qualité du dialogue mené entre les principaux acteurs concernés : les grands groupes (Siemens, Bosch...), le *Mittelstand*, les Centres de recherche universitaire et les Fraunhofer-Instituten (spécialisés dans la recherche en sciences appliquées), les syndicats (IG Metall) et les décideurs politiques (au niveau de l'État fédéral et des *Länder*). Rarement un sujet d'une telle envergure aura fait l'objet d'un tel consensus, les syndicats patronaux et de salariés ayant joué – ensemble ! – dès le début un rôle essentiel de sensibilisation auprès des pouvoirs publics. Signe de l'importance concrète prise par l'industrie 4.0, tous les cabinets de conseil de renom y voient leur nouvel eldorado.

La dynamique des initiatives favorisant la diffusion de l'industrie 4.0 est immense. Mais elle risque d'être obérée par deux obstacles, le premier d'ordre technique, le deuxième juridico-culturel. Première pierre d'achoppement, les fabricants d'équipements disposent plus ou moins chacun de leur propre système d'exploitation informatique, ce qui rend le « dialogue entre machines » conçues par différents fabricants souvent compliqué, car « elles ne parlent pas la même langue ». Le développement de standards pour l'échange des données et d'outils performants de « traduction » des informations à échanger constitue un levier majeur au développement de l'industrie 4.0. Il est vital de lever au plus tôt cet obstacle.



Deuxième écueil, alors que le fondement même de l'industrie 4.0 repose sur l'échange d'informations, il n'existe toujours pas de cadre juridique sur la sécurisation des échanges entre parties concernées, et à l'égard des tiers. Par ailleurs, l'échange de données se heurte aussi parfois à la culture du secret que partagent encore bien des patrons du *Mittelstand* allemand, très soucieux de préserver leur savoir-faire. C'est peut-être là que se trouve aujourd'hui le principal frein au développement de l'industrie 4.0 en Allemagne, alors que c'est justement au niveau du *Mittelstand* que se joue sa réussite.

Malgré ces entraves, l'Allemagne reste le pays de l'Union européenne où l'industrie 4.0 est la plus avancée. Elle joue donc un rôle pilote. Faisons en sorte de dynamiser cet essor, dont le succès ne manquera pas d'entraîner d'autres pays européens et de générer une dynamique pour l'UE dans son ensemble. ☞

Patrice Pélissier, président d'une entreprise industrielle familiale allemande pendant 17 ans, senior advisor pour des groupes industriels européens et des fonds d'investissement anglo-saxons

¹⁾ Terme qui désigne les entreprises familiales allemandes et qui correspond, si l'on recherche une équivalence avec la France, au secteur des PME/ETI.

LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, VECTEURS DE SOLIDARITÉ

Les consommateurs/citoyens et les décideurs territoriaux ont vocation à devenir acteurs de la transition énergétique. Mais attention à ne pas négliger les réseaux de proximité ! Un enjeu éminemment politique.

Les débats politiques sur l'énergie, en France mais aussi en Europe, se cantonnent souvent à des affrontements culturels, souvent stériles, sur les choix de production, opposant promoteurs des énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire. On néglige souvent les infrastructures qui acheminent ces productions jusqu'au consommateur/citoyen : ces réseaux qui relient entre eux les territoires et les citoyens, par-delà les frontières, raccordent les énergies renouvelables et constituent les plateformes où, demain, la convergence entre la transition énergétique et la révolution numérique va se matérialiser.

Au-delà des grands ouvrages d'interconnexion qui symbolisent les liens entre pays européens, il faut aujourd'hui élargir la réflexion aux enjeux de la distribution, c'est-à-dire à tous ces réseaux de proximité basse et moyenne tension, devenus de formidables réseaux de collecte, accueillant très majoritairement les énergies renouvelables, produites de manière diffuse à travers des centaines de milliers de sites.

Parallèlement, il est désormais nécessaire d'intégrer le volet « demande » pour accompagner le consommateur dans sa recherche de plus d'efficacité et de sobriété, et lui transférer de plus en plus de données intelligentes et intelligibles... Avec l'arrivée des dispositifs de comptage communicants, comme les 35 millions de compteurs Linky en France, les réseaux vont gérer un volume de données considérable, qui doivent

d'abord être restituées aux consommateurs et à tous les décideurs territoriaux, qui souhaitent ardemment devenir acteurs de la transition énergétique.

En France, l'un des plus faibles tarifs d'Europe

Ainsi, les réseaux revêtent une dimension profondément politique, au sens noble du terme. En France, les « Saint-simoniens » ont ainsi été les premiers à théoriser cette vision des réseaux, vecteurs de solidarité. Penser les réseaux électriques entre territoires, c'est éviter le repli sur soi, c'est échanger par-dessus son propre espace, à travers ses différences et ses complémentarités. La recherche d'une vraie Union européenne de l'énergie fait partie de cette quête.

Et ce n'est pas qu'une utopie ! Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, la France a su bâtir une organisation du service public de distribution de l'électricité, originale et unique en Europe, qui a largement fait ses preuves. Les réseaux moyenne et basse tension appartiennent aux communes ou aux syndicats

départementaux qui délèguent, pour l'essentiel, leur exploitation à un opérateur national, Enedis, garant de la cohésion territoriale et de l'égalité de traitement de tous les consommateurs sur 95 % du territoire.

Ce modèle a permis de mutualiser les productions et d'optimiser les coûts, avec aujourd'hui un tarif d'acheminement unique, parmi les plus faibles en Europe. Si l'on observe

l'Allemagne ou la Suède, le prix du « péage », c'est-à-dire le tarif des coûts d'acheminement de l'électricité sur les réseaux, varie de 40 à 100 % selon son lieu d'habitation, générant des inégalités de traitement flagrantes. Alors qu'en France, la péréquation a garanti jusqu'ici un traitement équitable et homogène entre les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

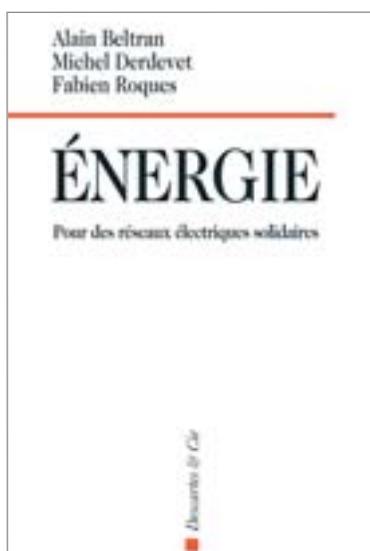
Au moment de l'éclatement de nos territoires et de l'émergence des métropoles, le lien avec les villes et les départements « périphériques » passe à l'évidence par les réseaux, dont les règles économiques et de fonctionnement doivent garantir une approche solidaire. Ainsi la distribution d'électricité a vocation à fournir à tous les plateformes de nouvelles solidarités énergétiques. À travers leur digitalisation et l'essor des *smart grids*⁽¹⁾, les gestionnaires de réseaux deviendront demain des gestionnaires de systèmes énergétiques locaux, avec un rôle renforcé d'accompagnateurs des collectivités.

Au-delà, il y a en Europe, autour des réseaux, un formidable enjeu industriel, en termes notamment de mutualisation des investissements et de coopération renforcée en matière de recherche. Pour rester compétitifs, en particulier face à la Chine et aux États-Unis, il faut d'urgence prioriser et unifier la R&D européenne autour de quelques chantiers majeurs (le stockage, la mobilité propre, les *smart grids*...)⁽²⁾. Une vraie politique industrielle autour des infrastructures énergétiques, au bénéfice de tous les citoyens, est possible. Portons-la, avec détermination et ambition !

Michel Derdevet, secrétaire général, membre du Directoire d'Enedis, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris et au Collège d'Europe de Bruges

¹⁾ Ou réseaux « intelligents », c'est-à-dire des réseaux d'électricité qui, grâce à des technologies informatiques, ajustent les flux d'électricité entre fournisseurs et consommateurs.

²⁾ Cf. « Énergie, l'Europe en réseaux », rapport remis au président de la République française le 23 février 2015, la Documentation française.



Michel Derdevet est l'auteur avec Alain Beltran et Fabien Roques de *Énergie, pour des réseaux électriques solidaires* chez Descartes & Cie (mai 2017).

UN « CORRIDOR » DE PRIX POUR LE CARBONE EN EUROPE ?

De nombreuses voix plaident pour imposer un prix pertinent au CO₂ rejeté dans l'atmosphère. Cette proposition sera-t-elle entendue dans l'Union européenne, malgré des intérêts nationaux fort divergents ?

Sur le front du climat, les nouvelles sont mauvaises. L'élévation des températures moyennes s'accélère à la surface du globe, avec son cortège de dérèglements météorologiques et de désastres humanitaires. Pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de Paris, modeste digue contre ce phénomène, deux économistes de stature mondiale, Nicholas Stern et Joseph Stiglitz, estiment indispensable de donner un prix aux rejets de CO₂, principale cause du changement climatique.

L'Union européenne conserve l'ambition de rester exemplaire dans la préservation du climat. Cependant, les États composant l'UE ont refusé d'unifier le régime des taxes sur le CO₂ que divers pays ont instaurées et qui visent les émissions diffuses (transport, agriculture, logement...). La Commission européenne a retiré en 2015 le projet qu'elle avait présenté en ce sens en 2011. En conséquence, la politique communautaire passe par des objectifs sectoriels, par exemple une norme sur les émissions des véhicules routiers (95 g de CO₂ par km à partir de 2020) ou des exigences de consommations énergétiques dans les bâtiments neufs. Certains États appliquent néanmoins une taxe sur le CO₂ ; la France en fait partie, avec un montant de 30,5 €/t en 2017.

Un prix unique existe en UE pour le CO₂ émis par les grandes installations industrielles, soumises depuis 2005 à un régime de quotas. Dans ce système, dit SEQUE (Système d'Échange de Quotas d'Émission, ou ETS en anglais), le volume des quotas mis en circulation exprime l'ambition de l'UE : réduire de 21 % les émissions de ce secteur entre 2005 et 2020. On aboutit alors à un prix reflétant la difficulté pour les entreprises concernées de respecter cet objectif. Depuis 2008, il n'a jamais dépassé 10 €/t, un niveau trop modeste pour orienter les investissements, qui restent donc guidés par d'autres politiques publiques. Ainsi, dans le secteur de l'électricité, ce sont les aides géné-



© Toute l'Europe

reuses en faveur des énergies renouvelables qui expliquent leur développement, tandis que le faible prix du CO₂ n'entrave guère le fonctionnement des centrales au charbon.

Éviter les cavaliers seuls

Avant Stern et Stiglitz, diverses études ont montré que ce choix pénalisait l'économie européenne : on réduirait les émissions à moindre coût avec un prix compris entre 30 et 50 €/t. Le gouvernement français milite pour un tel « corridor »⁽¹⁾ européen, suivant en cela les recommandations formulées en 2016 par le groupe de travail Canfin-Grandjean-Mestrallet. Cette démarche peut-elle réussir ? À ce jour, une majorité d'États se sont entendus pour appauvrir les tentatives de réformes du SEQUE, confinées en quelques mesures sans impact décisif sur le prix. Selon les dernières simulations, il ne devrait atteindre que 25 à 27 €/t en 2030. Ce montant demeure insuffisant pour que la réduction des émissions sur laquelle l'UE s'est engagée dans l'accord de Paris (40 % entre 1990 et 2030) soit obtenue par le seul jeu des investissements rentables. On prévoit donc un cadre réglementaire incluant des objectifs contraignants pour les énergies renouvelables et pour l'efficacité énergétique, accompagnés de soutiens financiers onéreux.

Peu d'acteurs contestent le raisonnement des économistes, qui nous disent que l'UE parviendrait à réduire ses émissions de 40 % tout en bénéficiant d'un surcroît de PIB par un dispositif centré sur le prix du CO₂. Mais la rationalité économique se heurte aux politiques nationales. Les États du Nord, Allemagne en tête, acceptent le surcoût lié aux énergies renouvelables. Leur population tolère d'en supporter l'essentiel pour épargner l'industrie, et ces pays, qui ont pris de l'avance dans ces énergies, comptent sur des objectifs contraignants pour

valoriser leur savoir-faire. Les pays de l'Est préfèrent un faible prix du CO₂ pour ménager une place au charbon. En premier lieu, une réduction de l'activité minière engendrerait de graves désordres sociaux. Le traité CECA a permis la fermeture progressive des mines (sur 40 ans...) dans les pays signataires, en mutualisant les aides, mais aujourd'hui les fonds communautaires sont jugés trop modestes pour apaiser les mineurs bulgares ou polonais. En second lieu, renoncer au charbon veut dire, pour quelques décennies, recourir au gaz. Le gaz sera majoritairement russe, créant une dépendance peu enthousiasmante, et la construction du gazoduc Nord Stream 2 signifie que l'Allemagne paiera ce gaz moins cher que ses voisins d'Europe orientale.

La situation pourrait toutefois évoluer, car le débat sur le bien-fondé des choix actuels se développe outre-Rhin. Il convient de l'approfondir à Bruxelles, jusqu'à dégager les principes menant à une répartition équitable des sacrifices et des bénéfices. 

Michel Cruciani, Conseiller Énergie-Climat à Confrontations Europe, chargé de mission à l'Université Paris-Dauphine

1) Il s'agit de renoncer à l'utopie d'un prix mondial unique du carbone et borner les différents prix que chaque pays signataire de l'accord de Paris voudra imposer à son économie, par un prix plancher pour s'assurer que tout le monde fournisse l'effort minimal et éviter les comportements de passager clandestin, et par un prix plafond pour donner un signal sûr et sur le long terme aux investisseurs.

COUP DE CHAUD SUR LES RELATIONS TRANSATLANTIQUES

La décision du Président Trump de se retirer de l'accord de Paris sur le Climat, prise le 1^{er} juin dernier à la suite d'une « réévaluation des politiques climatiques des États-Unis » pour le moins opaque, jette un trouble au niveau mondial sur la capacité des États-Unis à assumer une part du leadership mondial auquel ils prétendent.

Pour polémique qu'elle puisse être aux États-Unis, la décision du Président Trump de se retirer de l'accord de Paris engage la responsabilité des États-Unis face au monde et, notamment, face à ses alliés (traditionnels) européens. L'effet potentiellement dévastateur que ce retrait des États-Unis (deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre) pour l'avenir de notre planète et notre capacité collective à limiter le phénomène de réchauffement climatique a été régulièrement souligné. Mais, dans le même temps, la question des effets d'une telle décision unilatérale sur l'avenir des relations transatlantiques n'a été que marginalement abordée. Et pourtant, ceux-ci sont potentiellement dévastateurs.

La décision des États-Unis ne symbolise pas seulement un *dissensus* ponctuel sur un sujet dans un contexte transatlantique déjà tendu, mais potentiellement une divergence d'approche profonde entre Européens et Américains des affaires du monde et des priorités stratégiques. En effet, il est de plus en plus clair que la question climatique devient un nouveau paradigme des politiques européennes et les conséquences de celle-ci ne sont plus – ou alors seulement à la marge – remises en cause – même si de fortes divergences subsistent sur les solutions à apporter et sur leur ampleur. Les politiques industrielles européennes tendent de plus en plus à l'objectif de transition vers une économie bas-carbone, les politiques de sécurité

intègrent progressivement les menaces que font peser les bouleversements climatiques sur nos sociétés. En rejetant l'application de l'accord de Paris, les États-Unis semblent se démarquer de l'Europe dans leurs appréciations des menaces et cette attitude fragilise la nature même de la relation transatlantique, pourtant fondée en grande partie sur une communauté de valeurs et sur une approche collective de leur sécurité.

Il y a là en germe les éléments d'une dilution (ou d'une dissolution) des liens entre nos continents, liens pourtant fondamentaux pour l'Europe comme pour les États-Unis.

L'heure de la société civile a-t-elle sonné ?

Mais, les États-Unis ne se résument évidemment pas à la politique aujourd'hui menée par le Président Trump. La communauté du renseignement américaine l'a prouvé, en janvier dernier, en identifiant très clairement les menaces que font peser ces changements sur

le futur de l'humanité⁽¹⁾. Par ailleurs, les déclarations énergiques et volontaristes et les engagements pris par de très nombreux acteurs publics, privés, économiques, et sociaux, de se conformer aux objectifs contenus dans l'accord de Paris⁽²⁾ (voire de les dépasser) témoignent de la prise de conscience aiguë des menaces climatiques... mais aussi des opportunités et du potentiel économique que les changements nécessaires charrient.

Cette mobilisation de la société civile américaine (dont, bien sûr, on ne peut attendre qu'elle se substitue au gouvernement américain) ne vient pas de nulle part. L'Organisation des Nations Unies a su, dans le cadre de son action climatique, prendre acte de l'irruption d'acteurs non-étatiques sur la scène internationale et les associer à la mise en œuvre de solutions aux défis climatiques⁽³⁾. Une telle démarche permet – on le voit aujourd'hui – l'appropriation des enjeux par les acteurs économiques et sociaux.

Les Européens seraient probablement inspirés, dans l'élaboration de la réponse qu'ils entendent adresser à la décision américaine mais aussi, plus largement, dans la mise en œuvre de leur politique climatique, de mieux associer ces acteurs de la société civile, notamment s'ils veulent dépasser leurs fractures territoriales, sociales et économiques. 

Édouard Simon, pilote de groupe de travail,
Confrontations Europe

1) Cf. le récent rapport *Global Trends 2035* publié par le National Intelligence Council en janvier 2017 : www.dni.gov/files/documents/nic/GT-Full-Report.pdf.

2) Cf. l'appel *We Are Still In* lancé par le milliardaire Michael Bloomberg : www.wearestillin.org.

3) Citons, par exemple, la récente initiative de Zone pour l'action climatique des Acteurs non-étatiques (NAZCA), créée dans la continuité de la COP21 : <http://climateaction.unfccc.int>.



© Wikimedia

UN MUSÉE EUROPÉEN POUR DÉPASSER LES PERSPECTIVES NATIONALES

Trois adolescentes, avachies sur un lit à baldaquin, écoutent les différentes interprétations du conte de Cendrillon. Un autre, portable en main, découvre l'histoire du sport en Europe, en grim pant sur un vélo. À une table, à la nappe en vichy rouge, deux jeunes découvrent en cliquant sur des plats que la salade russe a été conçue par un chef... belge, Lucien Olivier, qui a emporté son secret dans sa tombe ou encore que le sucre en morceaux a été inventé par le Suisse Jacob Rad, en 1841, après que sa femme se fut entaillé le doigt en tentant de découper un pain de sucre... On pourrait se croire au showroom high-tech d'une marque de meubles, mais l'on vient de franchir la porte d'un musée. Ou plus spécifiquement celle de la Maison de l'Histoire européenne qui vient d'ouvrir en mai à Bruxelles. À cet étage, l'exposition temporaire décline un thème – terriblement d'actualité – celui de « l'échange ». En vrac, l'on se retrouve face à l'arbre généalogique des familles royales en Europe et des mariages transfrontières. L'on peut jouer avec des jeux qui viennent de loin : le yoyo, mentionné dans la Grèce antique, a été conçu en Chine, tout comme le puzzle, mais qui a été « revisité », vers 1760, par un cartographe britannique, John Spilsbury.

Pour Taja Vovk van Gaal, directrice de la Maison européenne de l'Histoire européenne,



cette première exposition s'imposait tant l'Europe est avant tout « un continent de migrations ». Au sein de cette exposition très réussie, et aux autres étages du musée, l'interactivité prime : « Il était clair pour nous que, dans ce musée moderne, le visiteur devait se retrouver au centre ». Cette « Maison » immense, à six niveaux, permet de découvrir l'histoire récente de l'Europe, puisque sa collection permanente, tournée sur le XX^e siècle, est organisée de façon à la fois chronologique et thématique autour d'événements majeurs comme la révolution

industrielle, le colonialisme, le communisme... La tablette, guide indispensable de chaque visiteur, se décline en 24 langues !

Cette diversité linguistique est à l'image de la pluralité des nationalités de l'équipe de chercheurs qui en compte 17. Plus de 1 000 objets ont été collectés par l'équipe scientifique : les deux tiers ont été prêtés par des musées, un tiers d'entre eux ont été donnés par des collectionneurs. Du plus précieux – cartes géographiques ou Code Napoléon – au plus usuel – pin's anti-nucléaire ou briques Tetra Pak... Le slogan d'ouverture du musée était « *Change your perspective* », confie la Slovène Taja Vovk Van Gaal, historienne et muséographe, « *Différents événements peuvent être vus sous divers angles : Napoléon peut être considéré comme un libérateur mais aussi comme un oppresseur* ». L'idée est de susciter un sursaut extra-national chez le visiteur, de donner à voir une histoire commune européenne. Comme le rappelle Julia Kristeva dans l'une des citations qui accompagne le visiteur tout au long de son parcours dans le musée : « *L'Europe est le seul endroit au monde où l'identité n'est pas un culte mais une question* ». ☞

UN PROJET DU PARLEMENT EUROPÉEN



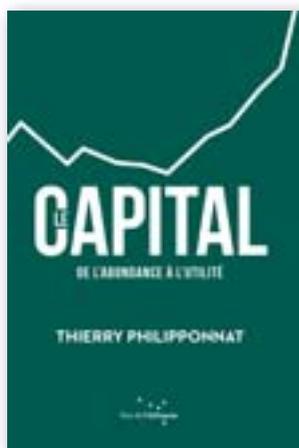
Maison de l'Histoire européenne, Rue Belliard 135, 1000 Bruxelles. Ouvert 7 jours sur 7. Entrée gratuite.

Le projet de « Maison de l'Histoire européenne » a été porté par l'ancien président du Parlement européen, l'Allemand Hans-Gert Pöttering. Il s'inspire de la maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne qui a ouvert, en 1994, à Bonn. Cet énorme projet, qui émane du Parlement européen, a réuni une équipe de chercheurs internationaux, près de 40 qui ont, sous la direction scientifique de Taja Vovk Van Gaal, conçu cette Maison dédiée à l'Europe. Le résultat impressionnant a néanmoins fait grincer des dents chez les Eurosceptiques en raison de son faramineux budget et de coûts de fonctionnement astronomiques.

Clotilde Warin, rédactrice en chef, *Confrontations Europe*, envoyée spéciale à Bruxelles

RÉCONCILIER ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Comment gérer utilement des ressources abondantes ? Telle est l'interrogation posée dès les premières pages du *Capital*⁽¹⁾, ouvrage publié par Thierry Philipponnat, au sous-titre explicite : *De l'abondance à l'utilité*. Dans cet ouvrage fluide et pédagogique, l'actuel directeur de l'Institut Friedland⁽²⁾, également fondateur de Finance Watch, une ONG spécialisée dans le domaine de la réglementation financière, revient sur l'importance du lien entre capital, économie et société.



connaît une augmentation massive. Ainsi, entre 2001 et 2011, la production européenne n'a crû que de 32 % alors que les bilans des banques privées européennes augmentaient de 80 % et le bilan de la BCE de 200 %... Pire, lorsque le capital atteint la sphère productive, il reste parfois mal utilisé : tourné vers le passé, plutôt qu'à même d'anticiper l'avenir. Ce qui conduit à l'inefficacité de nos systèmes économiques.

L'idée du livre n'est pas, loin s'en faut, de désigner la finance comme ennemie. « *Le financier a été de tout temps un bouc émissaire idéal pour les maux des sociétés et notre époque n'échappe pas à la règle* », regrette Thierry Philipponnat. Mais de s'interroger sur le but

de l'activité financière et de faire en sorte que le capital se transforme en « *force d'amélioration de la société* ».

Les questions posées et auxquelles répond l'ouvrage sont essentielles : pourquoi le capital n'atteint-il plus, ou plus assez, sa destination naturelle qu'est l'économie productive ? Comment irriguer des projets économiques porteurs d'avenir ? Comment permettre au capital d'alimenter une économie utile à la société ? Tout le mérite de Thierry Philipponnat tient en sa capacité à répondre à ces interrogations de façon précise, simple, efficace. En un mot, l'auteur nous enjoint à réconcilier économie et société. ☞

Clotilde Warin, *Confrontations Europe*

1) *Le Capital, de l'Abondance à l'Utilité*, Thierry Philipponnat, éditions Rue de l'Échiquier, 2017.

2) Thierry Philipponnat est aussi membre du Comité de rédaction de *Confrontations Europe La Revue* et auteur d'articles, cf. dans ce numéro, p. 18 et 19.

PARLEMENTS NATIONAUX ET ENJEUX EUROPÉENS

Répondre au défi du déficit démocratique européen, telle est l'ambition de ce court ouvrage didactique et dense coécrit par un économiste, une juriste et deux politistes.

Pour les auteurs de *Pour un traité de démocratisation de l'Europe*⁽¹⁾, la crise financière de 2007-2008 a porté un coup dur à la démocratie européenne. La gouvernance de la zone euro s'est alors centrée autour du Mécanisme européen de stabilité et du Traité sur la stabilité, la coordination et la croissance, ou du Pacte budgétaire, sans véritable responsabilité démocratique.

Les auteurs insistent aujourd'hui sur « *l'urgence démocratique* » et souhaitent créer une Assemblée de la zone euro afin de démocratiser la gouvernance de la zone euro, grâce à un traité *ad hoc*. Cette Assemblée serait formée au 4/5 de parlementaires désignés par les Parlements nationaux et pour 1/5 de parlementaires européens.

Ce traité serait doté d'un double objectif. En premier lieu, il garantirait un contrôle

parlementaire des mécanismes existants de coordination et de surveillance au sein de la zone euro puisque l'Assemblée serait appelée à participer à la préparation de l'ordre du jour des Sommets de chefs d'États et du programme semestriel de travail de l'Eurogroupe. De plus, l'Assemblée serait associée au Semestre européen. Et se prononcerait sur le suivi des déséquilibres macroéconomiques des États membres de la zone euro. Elle serait également associée à l'évaluation des plans budgétaires des États menée par l'Eurogroupe et pourrait émettre des recommandations sur les politiques économiques, budgétaires et d'emploi des États membres.

En deuxième lieu, il s'agirait d'introduire une responsabilité démocratique nationale et européenne dans la conduite des politiques de convergence économique et sociale. Le Traité

de démocratisation donnerait une compétence législative à l'Assemblée. Ainsi, l'Eurogroupe et l'Assemblée voteraient conjointement l'assiette et le taux de l'impôt sur les sociétés alimentant un budget de la zone euro, ainsi que les dispositions visant à mettre en commun les dettes publiques dépassant 60 % du PIB national.

Il n'en demeure pas moins que le point d'appui institutionnel évoqué ne nous semble pas le plus opportun. Cet ouvrage a cependant le mérite de pointer l'effort substantiel que vont devoir faire les gouvernants et les parlementaires nationaux pour se réapproprier les enjeux européens. ☞

Ariane Blachier, *Confrontations Europe*



1) *Pour un traité de démocratisation de l'Europe*, Stéphanie Hennette, Thomas Piketty, Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, éd. du Seuil, 2017.

CONFRONTATIONS A 25 ANS ET LE REGARD PORTÉ VERS L'AVENIR

À l'occasion de ses 25 ans et des 60 ans de l'Europe, Confrontations Europe a organisé, le 20 juin dernier, une conférence sur l'avenir de l'Europe, avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Sont intervenues des personnalités européennes de tous horizons : politique, économique, social, sociétal. Les débats ont porté sur les combats que Confrontations a su et devra mener, alors qu'un renouveau du projet européen plus inclusif des citoyens, semble se profiler.



© Confrontations Europe

Philippe Herzog, président fondateur de Confrontations Europe, a reçu un hommage appuyé à évoqué la genèse de Confrontations Europe, ses multiples contributions au projet européen et les perspectives de renouveau politique en Europe.



© Confrontations Europe

Le député Jean-Louis Bourlanges, les parlementaires européens Evelyne Gebhardt et Alain Lamassoure, et la directrice du Centre d'études internationales de l'université d'Oxford Kalypto Nikolaïdis sont revenus sur les conditions d'un nouveau compromis européen dans un contexte marqué par un regain d'optimisme.



© Confrontations Europe

Le secrétaire général de la CFDT Laurent Berger et le président du groupe La Poste Philippe Wahl ont échangé sur les enjeux stratégiques auxquels l'Europe doit répondre au niveau économique et social au sein d'une économie mondialisée.



© Confrontations Europe

Le chef économiste de la Cassa Depositi Edoardo Reviglio, le directeur de l'investissement d'Allianz Edouard Jozan et Emmanuel Massé, chef de service à la direction générale du Trésor ont débattu de la nécessité d'investir dans les infrastructures sociales au niveau européen.



© Confrontations Europe

Marcel Grignard, président de Confrontations Europe, a précisé les conditions nécessaires à la réussite des « conventions citoyennes ».



© Confrontations Europe

Accompagné par la mission locale de Bondy, Modibo Djiré, aux côtés de la responsable « entreprises et partenariats » du programme Garantie Jeunes, Laïla Ben Achouba, a rappelé, dans son témoignage, l'urgence d'offrir des opportunités d'emploi pour réintégrer des jeunes dans le marché du travail.



© Confrontations Europe

Près de 200 personnes se sont retrouvées, mardi 20 juin, pour célébrer l'anniversaire de Confrontations Europe.

Rubrique réalisée par Charlotte Kerting, Confrontations Europe

Citizen

ENTREPRENEURS
engagés dans le 21^e siècle



Y E A 2 0 1 7

CITIZEN ENTREPRENEURS, REPRÉSENTE LE G20 DES JEUNES ENTREPRENEURS POUR LA FRANCE

Le G20 des Entrepreneurs, créé en 2010, a pour but de réunir chaque année en marge du G20 politique, de jeunes entrepreneurs des pays membres pour réfléchir ensemble et faire des recommandations aux gouvernements pour la croissance, l'innovation et l'emploi.

📍 15>17 JUIN
Berlin, Allemagne



Nouvelles tendances
numériques pour de
nouveaux secteurs
d'activité



G20
Young Entrepreneurs' Alliance

citizen-entrepreneurs.com



G20
Young Entrepreneurs'
Alliance Summit
Germany 2017